

IL A FAIT 4 MORTS ET 13 BLESSÉS

Glissement de terrain meurtrier à Oran

P3



VERS LA FIN DU PAIEMENT EN ESPÈCES

Les notaires algériens appelés à n'accepter que les paiements bancarisés

P3

FINALEP

**Vers des cessions de ses
participations via la Bourse en 2025**

P4

Foot/ Ligue 1 Mobilis (24e J

**Le leader accroché,
la JSK co-dauphin**

P9

JOURNÉE MONDIALE DE LA SÉCURITÉ ET DE LA SANTÉ AU TRAVAIL

Renforcement des mesures préventives et consolidation de l'arsenal juridique

Le directeur des relations de travail au ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, M. Si Youcef Abdelkrim, a affirmé, dans une déclaration à l'APS, que l'Algérie qui célébrera aujourd'hui la Journée mondiale de la sécurité et de la santé au travail, s'est dotée d'un "arsenal juridique important, relatif à la sécurité et à la santé au travail, et qui comprend un ensemble de textes législatifs et réglementaires couvrant tous les aspects de la prévention dans ce domaine, l'objectif étant de protéger les travailleurs contre les accidents de travail et les maladies professionnelles". Il a évoqué, dans ce cadre, la loi n° 88-07 promulguée en 1988, relative à la prévention sanitaire, à la sécurité et à la médecine du travail, et qui prévoit une série de dispositions pour "garantir un environnement de travail sûr et sain et des conditions préventives dans le milieu professionnel".

Le responsable a également évoqué le "Profil algérien" pour la sécurité et la santé au travail, un "document de référence" adopté en 2023, permettant d'expliquer le système national de santé et de sécurité professionnelles ainsi que le cadre juridique y afférent, et de connaître les plans d'action dans ce domaine".

Sur le plan institutionnel, de nombreux organismes nationaux relevant du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale ont été institués. Ces organismes sont chargés de la protection sanitaire et de la sécurité au travail et veillent à la mise en œuvre de la politique nationale de prévention des risques professionnels.

De son côté, le Directeur Général de l'EPE PRESTIMED médecine du travail, M. Anis Boutoutou, a affirmé que son organisme a enregistré une "hausse significative" dans les activités qu'il mène dans le domaine de la médecine du travail, comme les examens médicaux périodiques au profit des travailleurs, ce qui représente un "indicateur positif" dans le domaine de la santé et de la sécurité au travail.

De son côté, l'inspecteur général du travail, M. Ammar Guemri, a rappelé que le travail d'inspection mené par cet organisme contribue à l'amélioration des conditions de travail en matière de sécurité et de santé professionnelles. Il a indiqué que les services de l'inspection du travail ont effectué, au cours du premier trimestre 2025, des visites d'inspection et de contrôle des conditions de travail en matière de sécurité et de santé professionnelles, couvrant "34.959 employeurs du secteur économique".

R.N

ANNABA

Le 4e Salon international "Annaba Siaha" du 8 au 10 mai

La ville d'Annaba accueillera la quatrième édition du Salon international "Annaba Siaha" du 8 au 10 mai prochain sous le thème "La numérisation, secret de notre jeunesse pour la relance du tourisme", a-t-on appris dimanche auprès du Directeur local du tourisme et de l'artisanat, Benamar Belabbès. Dans une conférence de presse consacrée au programme de ce Salon visant la promotion du tourisme et la mise en contact des opérateurs du secteur, le même responsable a précisé que cette nouvelle édition est organisée avec une nouvelle approche axée sur l'exploitation des nouvelles technologies pour développer l'attractivité touristique. M. Belabbès a également ajouté que les nouvelles technologies de communication représentent des acquis que les jeunes doivent exploiter pour promouvoir les atouts et potentialités touristiques du pays. Il a rappelé à ce propos les efforts déployés par les acteurs du secteur touristique dont les agences de voyage et les propriétaires d'établissements hôteliers pour promouvoir des circuits touristiques et pour encourager le tourisme local.

Le Salon qui se tiendra à l'hôtel Sheraton Annaba verra une large participation des agences de voyage nationales et étrangères, des opérateurs économiques et des investisseurs dans le secteur du tourisme, a-t-on indiqué.

Outre la tenue d'une exposition sur les potentialités du tourisme balnéaire, saharien, écologique et culturel du pays, le Salon sera également marqué par l'organisation d'ateliers sur la promotion de la destination Annaba et l'utilisation des nouvelles technologies de l'information et de communication pour promouvoir les produits touristiques du pays.

R.N

NOMENCLATURE DES MÉTIERS DE L'ENVIRONNEMENT

Lancement du premier atelier consultatif en Algérie

Le premier atelier consultatif sur le projet d'élaboration de la nomenclature des métiers de l'environnement a été lancé, dimanche à Alger, dans le but de structurer et d'encadrer ces métiers et d'améliorer les compétences et les formations en adéquation avec les besoins du marché.

Le coup d'envoi de cet atelier a été donné par la ministre de l'Environnement et de la Qualité de la vie, Nadjiba Djilali, en présence du ministre de l'Economie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises, Noureddine Ouadah, et du ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels, Yacine El Mahdi Oualid.

Cet atelier consultatif planchera sur l'élaboration d'un référentiel national complet des métiers de l'environnement, à travers l'identification des métiers existants, émergents et en mutation et leur classification par domaines d'activité et par niveaux de qualification requis, selon les explications fournies à cette occasion.

Ce projet permettra de définir les compétences techniques et juridiques associées à chaque métier, d'adapter les formations professionnelles et académiques aux besoins réels du marché, de faciliter l'insertion des jeunes et des universitaires dans le marché de l'emploi et de fournir un outil de référence aux décideurs pour orienter les politiques publiques en matière d'emploi et de formation. Le projet sera mis en œuvre par le Centre national des technologies de production plus propres (CNTPP), avec la participation de représentants de plusieurs secteurs ministériels, ainsi que d'experts et de spécialistes du Conservatoire national des formations à l'environnement (CNFE).

Dans une allocution prononcée à cette occasion, Mme Djilali a précisé que cette nomenclature servira de "cadre référentiel national global garantissant l'équité et l'efficacité dans l'accès aux métiers de l'environnement". "Bien plus qu'un exercice administratif ou une simple classification technique, l'élaboration d'une nomenclature nationale des métiers de l'environnement participe d'une vision stratégique à travers laquelle nous entendons inscrire l'emploi-vert parmi les priorités de la planification nationale, lier la formation à l'emploi dans les domaines environnemen-



taux émergents, permettre aux jeunes d'accéder au marché des filières vertes et renforcer la transition vers une économie circulaire innovante basée sur la connaissance et la durabilité", a-t-elle expliqué. Ce travail vient, selon la ministre, "appuyer les efforts de l'Etat, sous la conduite du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, en faveur de la diversification de l'économie, de l'encouragement de l'investissement, de l'ouverture de nouvelles perspectives aux jeunes compétences dans les domaines de l'économie verte,

de la connaissance et de l'innovation et de la création de start-up et de micro-entreprises". De son côté, M. Ouadah a mis en avant l'importance de ce projet qui permettra de valoriser le rôle des start-up dans le secteur de l'environnement, faisant état de l'existence de dizaines de micro-entreprises en activité dans ce secteur en plus de plusieurs start-up qui conçoivent des plateformes et des applications spécialisées dans la transformation et le recyclage.

APS

ICT AFRICA SUMMIT 2025

Des plates-formes numériques algériennes récompensées

Des plates-formes administratives numériques algériennes ont été récompensées dans le cadre de la 25ème édition du Sommet africain des technologies de l'information et de la communication "ICT Africa Summit 2025", qui s'est tenu à Alger du 21 au 23 du mois courant, a indiqué, hier, un communiqué du Commissariat du Sommet. Les plates-formes distinguées sont: l'entrepreneur (Anae.dz) ayant reçu le prix de l'excellence en interopérabilité, l'application "BaridiMob", celui de la meilleure application fintech, la plate-forme de télé-déclaration de la CNAS, récipiendaire du prix du meilleur service numérique destiné aux entreprises et Algérie-Télécom qui a été récipiendaire du prix spécial de "reconnaissance pour sa contribution continue au développement des infrastructures numériques", a précisé la même source.

Les applications lauréates figurent parmi la douzaine sélectionnée sur une centaine étudiées et sont considérées comme "les plus utilisées et les plus répandues auprès des citoyens et des entreprises", est-il ajouté. Il s'agit de "Qassimatouka", "Moussahamatic", "Jibaya'tic", "Banxy", "Progresse", "Anae.dz", "AADL", "BaridiMob", "Nesda.dz", des portails des ministères de la Justice et de l'Intérieur ainsi que de la plate-forme "e-servicesculture.dz". L'évaluation des services en ligne s'est basée sur les critères d'accessibilité, d'interactivité, d'expérience utilisateur et d'interopérabilité, ajoute le communiqué, notant que cette initiative s'inscrit dans "un contexte de la dynamique accélérée de l'Algérie dans le domaine de la transformation numérique et dans le cadre de l'ancrage d'une culture de reconnaissance et de valorisation des efforts".

De même qu'elle "ne se veut pas simplement un classement mais un acte symbolique, porteur d'un message de remerciement à tous ceux qui œuvrent dans l'ombre", lit-on encore. Sont particulièrement cités "les ingénieurs et administrateurs ayant contribué à la construction d'un écosystème numérique au service du citoyen et à la simplification des démarches administratives", est-il ajouté. Tout en réaffirmant "l'engagement à continuer de soutenir cette dynamique et à accompagner tous les acteurs du secteur d'atteindre les objectifs de l'Algérie numérique, les organisateurs de l'ICT Africa Summit ont relevé "la participation exceptionnelle" à la dernière édition de cet événement, confirmant "son positionnement comme rendez-vous incontournable du numérique en Afrique".

R.N

IL A FAIT 4 MORTS ET 13 BLESSÉS

Glissement de terrain meurtrier à Oran

Le ministre de l'Intérieur, Brahim Merad, a assuré que tous les habitants se trouvant en danger à la suite du glissement de terrain seront relogés dans de nouveaux logements. Il a fait part, aussi, de la mise en place d'une commission technique afin de recenser les habitants en danger.



Un drame a secoué dans la nuit du samedi la wilaya d'Oran. Pas moins de quatre personnes ont trouvé la mort et 13 autres ont été blessées dans un glissement de terrain, survenu dans la nuit du samedi à hier au lieu-dit "Terrain Chabat" dans le quartier de Haï Sanaouer (ex-Planteurs), dans la commune d'Oran, ont indiqué les services de la Protection civile. Le glissement de terrain, qui s'est produit peu après minuit, a entraîné l'effondrement de cinq habitations précaires, faisant, selon un bilan définitif de la Protection civile, 4 morts, dont deux femmes transportées par des particuliers. Les personnes décédées étaient âgées entre 5 et 43 ans. Le bilan fait état également de 13 personnes blessées, dont 7 prises en charge par les services de la Protection civile. Les victimes, âgées entre 12 et 75 ans, ont été évacuées vers les hôpitaux de la région.

Les services de la Protection civile ont mobilisé pour cette intervention 4 camions de secours, 5 ambulances, une équipe de recherche et d'intervention en zones difficiles, ainsi qu'une unité cynotechnique. Le wali d'Oran, Samir Chibani, s'est rendu sur les lieux du drame, pour s'enquérir de la situation des habitants du quartier. Le président Tebboune a présenté, dans un message publié sur sa page Facebook, ses condoléances aux familles des victimes. Pour s'enquérir des conditions de prise en charge des blessés, une délégation ministé-

rielle s'est rendue, hier, à Oran. La délégation est composée du ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Brahim Merad, de la ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Soraya Mouloudji, du ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Mohamed Tarek Belaribi, accompagnés du Directeur général de la Sécurité nationale, Ali Badaoui et du Directeur général de Protection civile, Boualem Boughelaf. La délégation s'est rendue au service des urgences médicales du Centre hospitalo-universitaire "Dr Benzerdjeb" d'Oran pour se rassurer sur l'état de santé des blessés et s'enquérir des conditions de leur prise en charge médicale. Au programme de la délégation ministérielle, une réunion avec les autorités locales au siège de la wilaya pour prendre les mesures nécessaires à la suite de cet accident.

Le ministre de l'Intérieur a appelé les citoyens présents sur les lieux du drame à coopérer avec l'Organisme de contrôle technique de la construction afin de recenser les habitants du lieu-dit et d'identifier ceux qui se trouvent en situation de danger, soulignant que « les moyens nécessaires sont disponibles pour prendre en charge les sinistrés ». Il a, en outre, assuré, dans une interview accordée à Radio Oran, que tous les habitants se trouvant en danger à la suite du glissement de terrain seront relogés dans de nouveaux loge-

ments. Il a fait part, aussi, de la mise en place d'une commission technique afin de recenser les habitants en danger. Selon lui, la grande majorité des blessés dans cet incident quitteront l'hôpital, tandis qu'un ou deux seulement y resteront.

Le Conseil national économique, social et environnemental (CNESE) a indiqué, dans son dernier rapport sur le développement social et humain en Algérie publié en août 2024, que le programme de résorption de l'habitat précaire a donné lieu à l'éradication de près de 45.000 unités sur la période 2019-2023. Le Conseil a assuré, dans son rapport, que la politique nationale du logement a connu d'importants développements durant la période 2019-2023 pour répondre aux besoins croissants de la population, des programmes de construction et de réhabilitation ayant été mis en œuvre afin de fournir des logements décents et abordables à tous les citoyens, tout en éradiquant les bidonvilles et créant un marché immobilier dynamique, notamment en milieu rural et via l'auto-construction.

Mi-janvier dernier, les services du ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales ont indiqué que pas moins de 62.000 familles ont été relogées dans des logements décents et plus de 53.000 logements précaires ont été éradiqués au cours de ces cinq dernières années à travers l'ensemble des wilayas du pays.

Ah.C

VERS LA FIN DU PAIEMENT EN ESPÈCES

Les notaires algériens appelés à n'accepter que les paiements bancarisés

Dans une démarche visant à renforcer la transparence financière et à lutter contre l'économie informelle, la Chambre nationale des notaires a instruit ses membres, à travers une correspondance officielle, de ne plus établir de contrats de vente si les transactions ne sont pas réglées par virement bancaire ou chèque certifié. Autrement dit, tout paiement effectué en dehors du circuit bancaire sera automatiquement rejeté. Cette mesure concerne en particulier les ventes d'immeubles bâtis et non bâtis, les transactions réalisées par les concessionnaires et distributeurs de véhicules, les équipements industriels, ainsi que l'achat de yachts et de bateaux de plaisance. Elle s'applique aussi aux polices d'assurance obligatoires, pour lesquelles les paiements en espèces sont désormais interdits. L'objectif est clair : éliminer les transactions en cash, jugées comme étant l'un des principaux canaux du blanchiment d'argent et de la corruption. Cette décision s'inscrit dans le cadre de l'application stricte de l'article 207 de la Loi de finances 2025, qui impose l'utilisation exclusive de moyens de paiement traçables pour certaines catégories de transactions. Les notaires ont ainsi la responsabilité de vérifier la nature du paiement et de mentionner clairement le mode utilisé (virement ou chèque certifié) dans chaque contrat. Cette même exigence a été transmise aux compagnies d'assurances par le Conseil national des assurances (CNA), qui a dressé un répertoire détaillé des polices concernées, couvrant entre autres les risques liés aux véhicules, aux transports, aux biens, ainsi qu'à la responsabilité civile.

Une précédente tentative avortée

Ce durcissement s'inscrit dans la continuité des efforts passés pour bancariser les paiements, à commencer par la tentative initiée sous le gouvernement Ahmed Ouyahia, notamment dans le cadre de la Loi de finances 2018. Cette dernière imposait déjà le paiement par chèque ou virement pour les transactions dépassant un million de dinars pour les particuliers, et 500 000 dinars pour les professionnels. Malgré une volonté politique affichée, cette réforme s'est rapidement heurtée à de multiples obstacles : manque d'infrastructures bancaires, lenteur des procédures, méfiance généralisée envers le système bancaire, et absence de contrôle efficace sur le terrain. Les acteurs économiques ont massivement contourné la mesure, et l'opération a été un échec retentissant. Elle a mis en lumière un fait essentiel : la réforme des pratiques de paiement en Algérie ne peut réussir sans un accompagnement structurel, une modernisation du système bancaire et un changement de mentalité des usagers.

Une nouvelle tentative, plus encadrée ?

Avec l'implication active des notaires et des compagnies d'assurance, les autorités semblent vouloir institutionnaliser la traçabilité au cœur des opérations les plus sensibles, en plaçant des professions réglementées comme garantes de l'application de la loi. Reste à voir si cette fois-ci, l'écosystème bancaire, le contrôle administratif et la volonté politique permettront de faire aboutir cette réforme là où les précédentes ont échoué.

Sid A

HYDROCARBURES

L'Algérie exporte du pétrole au Nigeria

La compagnie nationale Sonatrach a expédié une cargaison importante de pétrole brut et de produits pétroliers vers le Nigeria, contribuant ainsi à soutenir le leader continental de la production de pétrole. Ce volume représente environ 1,38 million de barils, soit une moyenne de 44 000 barils par jour. Ce geste revêt une importance particulière, d'autant plus que le Nigeria, malgré son statut de premier producteur pétrolier en Afrique, traverse parfois des périodes de déséquilibre dans son approvisionnement énergétique.

Selon les informations rapportées par la plateforme spécialisée « Attaqa », les exportations de pétrole depuis l'Algérie vers le Nigeria durant le mois de mars ont été réparties en deux expéditions distinctes. La première, plus conséquente, portait sur du pétrole brut, avec un volume impressionnant de 1,0234 million de barils. La seconde cargaison concernait le naphta, un produit pétrolier essentiel dans de nombreuses industries, avec un volume de 354 200 barils. Cette opération commerciale souligne la capacité de l'Algérie à répondre rapidement aux besoins régionaux en hydrocarbures, tout en consolidant ses parts de marché dans un secteur extrêmement concurrentiel.

Il convient de souligner que c'est la première fois depuis mai 2022 que le Nigeria importe du pétrole brut ou des dérivés pétroliers algériens. A cette époque, Abuja avait réceptionné une cargaison d'essence d'une capacité de 264 300 barils, marquant un précédent dans les échanges énergétiques entre les deux nations. La reprise de ces exportations vers le Nigeria après près de trois ans témoigne non seulement des relations énergétiques renouvelées entre Alger et Abuja, mais aussi de la fiabilité de l'offre algérienne face aux besoins croissants des marchés africains.

R.N

CHLEF

Arrestation de 7 organisateurs de traversées

Sept organisateurs de traversées clandestines en mer ont été arrêtés par les services de sécurité dans la wilaya de Chlef, avec la saisie en leur possession de matériel et de moyens destinés pour ce faire, a-t-on appris, hier dimanche, auprès de la sûreté de wilaya. Selon un communiqué de la cellule de communication de la sûreté de wilaya de Chlef, sept (7) individus ont été arrêtés par la brigade mobile de la police judiciaire (BMPJ) de Chettia, qui a ainsi réussi à mettre en échec une tentative d'organisation d'une traversée clandestine par mer avec la sai-

sie de matériel destiné à la traversée illégale. Cette opération a commencé par l'arrestation de trois (3) suspects, âgés de 24 à 43 ans, originaires de Chlef, à la suite de patrouilles de la BMPJ à Chettia. Le contrôle d'identité et la fouille des suspects a permis la saisie d'appareils et d'équipements de navigation maritime (2 boussoles et du matériel relatif aux bateaux à moteurs), est-il ajouté de même source. La poursuite des investigations dans cette affaire a mené à l'arrestation de quatre autres personnes, avec l'identification de leur activité criminelle

dans le domaine du trafic illicite de migrants par voie maritime. A cela s'ajoute la saisie d'une quantité de substances psychotropes destinées à la vente, et l'identification de deux autres individus en relation avec l'activité des suspects. Les suspects arrêtés dans cette affaire ont été déferés devant les autorités judiciaires compétentes près le tribunal de Chlef sous les chefs d'accusation de "tentative et planification de sortie illégale de plusieurs personnes du territoire national en contrepartie d'un avantage financier".

R.N

**SALON INTERNATIONAL
DU TOURISME D'ORAN**
**11.000 visiteurs professionnels
attirés**

La 15e édition du Salon international du tourisme, des voyages, des transports, des équipements et des services pour l'hôtellerie et la restauration, qui a clôturé ses activités, samedi soir à Oran, a attiré plus de 11.000 visiteurs professionnels, ont indiqué les organisateurs. Cette édition a connu une "forte affluence de visiteurs, avec plus de 11.000 professionnels dans les domaines du tourisme, des services hôteliers, du transport et de la restauration", a déclaré à l'APS le directeur du salon, Noureddine Douadi. L'événement, qui s'est tenu au Centre des conventions "Mohamed Benahmed", a permis "la signature de plusieurs accords entre des agences de voyages et des établissements hôteliers, et entre des plateformes de réservation et des hôtels, en vue de promouvoir la destination Algérie et développer le tourisme national", selon un communiqué de l'agence de communication et d'événementiel "Astra", organisatrice de l'événement. Cette 15e édition, organisée sous le patronage de la ministre du Tourisme et de l'Artisanat, Houria Meddahi, et du wali d'Oran, Samir Chibani, a réuni plus de 200 exposants d'Algérie et de neuf autres pays, dont l'Egypte, la Tunisie, la Turquie, la Russie, l'Inde, l'Ouganda et la Tanzanie.

R.E

**PROCHAINE CAMPAGNE
MOISSONS-BATTAGE**
**Toutes les wilayas seront
à l'aise en matière de
stockage de céréales**

Toutes les wilayas du pays seront à l'aise en matière de stockage de céréales lors de la campagne moissons-battage de la saison agricole en cours (2024-2025), a affirmé, samedi à Sétif, le secrétaire général du ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Hamid Bensaad. "Un grand nombre de dépôts de stockage de céréales seront livrés en juin prochain à l'occasion de la campagne des moissons", a souligné le même responsable dans une déclaration à la presse avant l'ouverture, en présence du wali de Sétif, Mustapha Limani, des travaux d'une rencontre régionale d'évaluation des préparatifs de la prochaine campagne moisson-battages, du programme de culture de tournesol et de maïs et de la réalisation de dépôts de proximité pour le stockage de céréales, organisée à l'université Ferhat-Abbas de Sétif en présence de cadres et d'acteurs concernés venus de 17 wilayas de l'est du pays. "La stratégie adoptée par les autorités supérieures du pays devrait permettre à l'Algérie d'atteindre l'objectif fixé, à savoir l'auto-suffisance", a encore souligné M. Bensaad, ajoutant, à ce propos, que les agriculteurs, "soutenus et disposant de tout ce dont ils ont besoin, notamment en matière d'accompagnement technique, de semences, d'engrais et de pesticides, se doivent de s'engager dans cette voie". La rencontre s'est tenue en présence des autorités locales, du secrétaire général de la Chambre nationale de l'agriculture, du président du Conseil national de la filière céréalière, d'un représentant de l'Union nationale des paysans algériens, des directeurs des services agricoles et des coopératives de céréales et des légumes secs (CCLS), de cadres du secteur agricole et de partenaires.

R.E

FINALEP

Vers des cessions de ses participations via la Bourse en 2025

A fin 2023, la Finalep détenait 55,42% de la valeur totale des prises de participation sur le marché national du capital-investissement, représentant ainsi 24,72% du nombre total de sociétés financées par ce biais.

La Financière algérienne de participation (Finalep), opérant dans le capital-investissement, un mode de financement conçu notamment pour les PME, compte céder cette année ses actions dans des sociétés dans lesquelles elle investit et ce via des introductions en Bourse, ce qui serait une première opération du genre en Algérie. "Nous nous attachons à assurer des cessions de nos parts ou actions dans les sociétés déjà financées par la Finalep/SPA, notamment par le biais d'introductions en Bourse, afin de réaliser des retours sur investissement et de libérer des ressources pour de nouveaux projets", a indiqué le directeur général de la FINALEP, Saïd Si Amara, soulignant les efforts déployés par sa société pour sensibiliser les acteurs économiques au financement par le capital-investissement.

Exercé par cinq sociétés y compris la Finalep, dans le cadre du dispositif national d'appui aux PME, le capital-investissement est l'un des modes alternatifs au financement bancaire d'entreprises. Il prend la forme d'une entrée dans les capitaux d'entreprises (principalement des PME), via un achat de parts sociales, et ce pour une période allant de 5 à 7 ans. Avec un portefeuille composé de 44 PME réparties sur plusieurs wilayas, "l'objectif principal de la Finalep en 2025 est de mener des opérations de cession de sociétés ayant atteint un niveau de maturité suffisant", a-t-il précisé. M. Amara souligné à ce propos que les opérations de sorties ou cessions dans cette activité sont "considérées comme étant l'un des principaux indicateurs de performances d'une société de capital-investissement". A fin 2023, la Finalep détenait 55,42% de la valeur totale des prises de participation sur le marché national du capital-investissement, représentant ainsi 24,72% du nombre total de sociétés financées par ce biais, selon le même responsable. S'agissant de la constante progression de ses résultats depuis 2021, elle s'explique, a indiqué M. Si Amara, par "la performance globale des sociétés de son portefeuille", lesquelles opèrent dans des secteurs et créneaux diversifiés, rentables et à fort potentiel de croissance. Elles sont réparties en trois segments: les sociétés en phase de réalisation, celles en phase



d'entrée en activité et celles déjà en activité, a-t-on expliqué. "Certaines entreprises ont ainsi su améliorer leurs activités, ce qui a conduit à une hausse de leurs indicateurs de rentabilité. Cette réussite résulte d'une politique d'accompagnement sur mesure, adaptée à chaque société, visant à les soutenir dans l'atteinte des objectifs fixés, tout en prenant en compte leur situation spécifique", a-t-il assuré.

A terme, la Finalep prévoit, dans le cadre de son plan d'action, d'œuvrer à renforcer son positionnement tout en répondant aux priorités économiques et financières des pouvoirs publics, développer de nouveaux projets en adéquation avec les orientations stratégiques nationales, en mettant l'accent sur la diversification de son portefeuille, l'exploration de nouveaux secteurs et le soutien à des entreprises à différents stades de développement. Dans ce cadre, elle prépare des actions au profit des opérateurs nationaux afin de vulgariser le marché boursier mais aussi le capital-investissement comme mode de financement alternatif destiné aux PME, a souligné le DG de la Finalep, faisant savoir que les préparatifs sont en cours pour la mise en place d'une nouvelle assurance

dédiée exclusivement aux sociétés de capital-investissement, visant à couvrir les moins-values lors de la sortie des investissements. "Nous avons déjà contacté l'Union algérienne des sociétés d'assurance et de réassurance (UAR) et des compagnies d'assurance afin d'étudier la possibilité de mettre en place ce type de couverture de risques, qui n'existe pas encore. Actuellement, la Finalep a entamé des négociations avec une compagnie d'assurance pour définir les conditions et modalités de ce type de contrat d'assurance", a assuré M. Si Amara. En outre, la Finalep compte mettre en place un "plan de formation plus adapté au métier du capital-investissement" et dont les axes ont été arrêtés en collaboration avec un institut spécialisé dans la formation en finance, qui a d'ores et déjà engagé des actions pour concrétiser cette initiative. Outre la Finalep dont le capital social est de 3,2 milliards DA, il existe en Algérie quatre autres sociétés de capital-investissement (SCI) toutes publiques. Il s'agit d'El-Djazair Istithmar, le Fonds algérien d'investissement (AIF), ICOSIA Capital Spa filiale de Madar holding, et Algerian Start-up fund (ASF).

Synthèse : S.A.K

ORAN

L'importance du développement du commerce intra-africain soulignée

Des diplomates de pays africains ont souligné, samedi soir à Oran, l'importance de développer le commerce intra-africain et de renforcer la coopération et la communication entre les pays du continent, afin de progresser vers une intégration économique dans le cadre de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAF). Lors d'une conférence inaugurale tenue dans le cadre de la troisième édition du Salon Africain des Affaires, les ambassadeurs du Sénégal, du Mozambique et de l'Ouganda en Algérie, ainsi que le premier secrétaire et le conseiller économique de l'ambassade de Guinée à Alger, ont insisté sur la nécessité d'exploiter les importantes ressources du continent pour concrétiser l'intégration économique à travers la ZLECAF. L'ambassadeur du Sénégal en Algérie, M. Mbaba Koura N'Diaye, a rappelé que l'Algérie a démontré sa volonté de renforcer la coopération avec les pays africains, notamment avec le Sénégal, en soulignant que l'inauguration de la "Banque algéro-sénégalaise" est une preuve concrète des efforts visant à faciliter les investissements et les échanges commerciaux entre les deux

pays, et plus largement en Afrique. Selon lui, cette banque vise à soutenir les opérateurs économiques algériens et sénégalais, à encourager les investissements régionaux et à appuyer les initiatives multipartites pour une croissance équilibrée et inclusive en Afrique. Il a appelé à renforcer ce type de coopération dans le cadre de la ZLECAF. Il a également souligné que l'Algérie, de par son positionnement géographique stratégique – une véritable porte d'entrée vers l'Afrique – et ses projets structurants d'envergure continentale, comme la route transsaharienne, est bien placée pour promouvoir les échanges commerciaux à l'échelle du continent. De son côté, l'ambassadeur du Mozambique, M. Antonio Augusto Eduardo Namport, a mis en avant l'importance de mieux exploiter les richesses africaines. Il a affirmé que "beaucoup reste à faire pour atteindre cet objectif", en soulignant que "le renforcement de la communication entre les Etats africains est essentiel". Il a donné l'exemple de son pays, qui dispose de vastes terres agricoles inexploitées, et estimé que "l'Algérie, grâce à ses technologies agricoles, pourrait devenir un partenaire stratégique

dans le développement du secteur agricole et minier". Pour sa part, l'ambassadeur de l'Ouganda en Algérie, M. Julius Joshua Kefuna, a affirmé que la zone de libre-échange africaine "représente l'avenir du continent et permettra aux pays africains d'atteindre une forme d'harmonie et de cohérence économiques". Le premier secrétaire et conseiller économique de l'ambassade de Guinée, M. Faraban Magassouba, a qualifié la ZLECAF de "rêve de tout Africain", soulignant qu'elle permettra "la libre circulation des biens et des personnes", et contribuera à une intégration économique africaine qui donnera au continent une place de choix sur la scène mondiale. Pour rappel, la troisième édition du Salon Africain des Affaires a été ouverte avec la participation de 20 opérateurs économiques venus de sept pays africains. Organisé par l'agence "Sada" sur trois jours, l'événement vise à renforcer la coopération pan-africaine et à explorer de nouvelles opportunités de partenariat entre les entreprises algériennes et africaines, en réunissant des acteurs publics et privés.

R.E



TISSEMSILT (STOCKAGE DE CÉRÉALES DE PROXIMITÉ)

Trois centres seront réceptionnés d'ici fin septembre prochain



Trois centres de proximité pour le stockage des céréales seront réceptionnés, d'ici la fin du mois de septembre prochain dans la wilaya de Tissemsilt, sur un total de neuf centres, dont le secteur de l'agriculture a bénéficié, a indiqué le wali Fethi Bouzaid. Le même responsable a précisé à l'APS que les travaux de réalisation et d'équipement de trois centres de proximité pour le stockage des céréales de-

ront être achevés, d'ici la fin septembre.

Ces centres, d'une capacité de 50.000 quintaux chacun, font partie d'un programme de neuf centres dont a bénéficié la wilaya. Il s'agit des centres situés dans les communes de El Ayoun, Theniet El Had et Ouled Bessam, où les travaux ont atteint un taux d'avancement de plus de 50%, selon la même source.

Le wali a souligné que ces infrastructures, en cours de

réalisation sous la supervision de la direction des Equipements publics, s'inscrivent dans le cadre du programme complémentaire de développement accordé à la wilaya de Tissemsilt par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune.

Ce programme prévoit la réalisation de neuf centres de stockage répartis comme suit : trois à Ammari et les six autres dans les communes de Tissemsilt, Ouled

Bessam, Bordj Bounâama, El Ayoun, Theniet El Had et Bordj Emir Abdelkader. A noter que la capacité actuelle de stockage de céréales dans la wilaya de Tissemsilt est de 200.000 quintaux.

Par ailleurs, pour la campagne de labours et semences de la saison agricole 2024-2025, la wilaya a réservé une superficie de près de 59.000 hectares aux cultures céréalières, majoritairement consacrée au blé dur.

GHARDAÏA

Mariage collectif de 57 couples à Métlili et Zelfana

Cinquante-sept (57) couples issus de milieu social modeste ont convolé en justes noces, ce week-end, dans les localités de Métlili (45 mariages) et Zelfana (12), lors de mariages collectifs dans la pure tradition ancestrale de la région. Organisé dans un climat festif par le tissu associatif, sous le signe de "Convivialité et solidarité", l'évènement, qui vise la promotion de l'entraide et de la solidarité entre les différentes couches sociales, a été marqué par la présence des autorités de la wilaya.

L'évènement, organisé dans la pure tradition de la région de Gharadaïa, s'inspire des rituels ancestraux d'entraide et de solidarité instaurés dans les différents ksour de la wilaya de Gharadaïa, notamment la vallée du M'zab et les localités de Métlili, Guerrara, Berriane, Zelfana et Daya Dahoua, a affirmé Hadj Abdelhamid, un notable de Métlili. Après le rituel dîner du mariage, un somptueux couscous préparé avec les dons de bienfaiteurs, vient la cérémonie d'habillage des mariés, très attendue dans cette soirée, avec la présence, outre leurs proches et amis, des bienfaiteurs, donateurs ainsi que de nombreux visiteurs de passage dans la région.

Des prêches portant sur les vertus du mariage dans la consécration des valeurs de stabilité et de la solidarité sociale ainsi que le rôle du couple dans la consolidation de la société musulmane, sont prononcés durant la cérémonie de mariage par des imams. La cérémonie de mariage collectif a été couronnée par l'organisation d'une cérémonie de remise de prix à 10 jeunes ayant achevé la mémorisation de l'ensemble des versets du Saint Coran.

AÏN TEMOUCHENT

Six sites réservés à la collecte et à la vente des moutons importés pour l'Aïd

La wilaya d'Aïn Temouchent a réservé six sites pour la collecte et la vente des moutons importés à l'occasion de l'Aïd El-Adha, a indiqué, samedi, le wali Mabrouk Ouled Abdennebi.

Dans ce cadre, 1.911 têtes ovines seront dirigées vers une ferme dans la commune de M'saïd, 1.511 autres vers un point de vente dans la commune de Oulhaça, en plus de 800 têtes à Aïn Tolba et 600 têtes dans la zone industrielle de la commune d'Aïn Temouchent, a précisé le wali, lors d'une réunion du Conseil exécutif de la wilaya.

Par ailleurs, 1.000 moutons seront répartis équitablement entre deux points de vente situés dans les communes de Chaâbat El-Lham et Aïn Kihel. Il s'agit de la première partie du quota prévu, dont la réception est attendue dans les prochains jours.

De son côté, la Secrétaire générale de la wilaya, Zahra Bousbaâ, a affirmé que 92 camions ont été mobilisés pour assurer le transport du bétail depuis le port jusqu'aux six sites de collecte et de vente. Elle a également précisé que des commissions de dairas, composées des services concernés, ont été mises en place pour superviser le bon déroulement de l'opération sur les différents sites.

Enfin, la directrice des postes et télécommunications de la wilaya, Nacera Laidouli, a annoncé que des terminaux de paiement électronique seront installés sur l'ensemble des points de vente des ovins importés, en plus de bureaux de poste mobiles, afin de faciliter les paiements et les rapprocher des citoyens souhaitant acheter leurs moutons.

TIARET

Vers la création d'une école d'élite en athlétisme pour les jeunes catégories

Une école d'élite en athlétisme destinée aux jeunes catégories sera, prochainement, créée dans la wilaya de Tiaret, a annoncé, samedi, le directeur de la Jeunesse et des Sports, Omar Sellani.

Dans une déclaration à l'APS en marge de l'étape de wilaya de la course nationale de cross-country pour la jeunesse et les collectivités locales, organisée par sa direction, M. Sellani a précisé que "compte tenu du nombre important de talents détectés parmi les enfants et les jeunes dans ce domaine, il a été décidé de créer une école d'athlétisme afin d'encadrer et d'accompagner ces jeunes talents". Il a souligné que cette école sera implantée dans l'une des villes de la wilaya disposant des infrastructures sportives nécessaires, notamment une piste d'athlétisme adaptée à toutes les disciplines (100 m, 200 m, 400 m, 800 m, 1500 m), ainsi que des espaces d'entraînement et de formation. Elle sera équipée de tout le matériel requis et encadrée par des formateurs qualifiés et expérimentés.

L'étape de wilaya qualificative pour la course nationale, dont le lieu et la date seront annoncés ultérieurement, a rassemblé 983 élèves issus de 34 communes de la wilaya, répartis dans les catégories "benjamins" et "minimes", dont 542 garçons et 441 filles, qui ont couru sur des distances de 2.000 et 3.500 mètres. La cérémonie de clôture a été marquée par la remise de prix aux trois premiers de chaque catégorie, ainsi qu'aux vainqueurs du championnat de wilaya de jiu-jitsu, qui a vu la participation de 150 athlètes issus de quatre clubs. La cérémonie s'est tenue au Palais des Sports Belarbi-Abdallah», au chef-lieu de la wilaya, en présence des autorités locales.

FESTIVAL NATIONAL DE LA CUISINE TRADITIONNELLE À BLIDA

16 wilayas au rendez-vous

Le Festival national de la cuisine traditionnelle s'est ouvert, samedi, à Blida, avec la participation de 16 wilayas de différentes régions du pays.



Cette 1ère édition, organisée en coordination avec la Direction locale du tourisme et de l'artisanat, a vu la participation de nombreux artisans représentant 16 wilayas du pays, dont Adrar, Tindouf, Ouargla, Mascara, Sidi Bel Abbes, Bordj Bou Arreridj, Médéa et Boumerdes, a indiqué Bilal Houari, chef du bureau de wilaya de l'Association algérienne des arts, de l'artisanat, et de la promotion du tourisme et des cultures populaires, organisatrice de l'évènement.

Les participants à cette

manifestation, inscrite dans le cadre de la célébration du Mois du patrimoine (18 avril - 18 mai) et du "Printemps de Blida", abritée annuellement par la place de la Liberté (Bab Sebt), présentent divers plats populaires traditionnels spécifiques à leurs région réceptives, dans le but de démontrer la diversité de la gastronomie populaire algérienne.

Le plat "El Hemama", présenté par Mme Djahida, une artisanne très réputée à Blida, figure parmi les curiosités culinaires les plus appréciées par les visiteurs de cette

manifestation, d'autant plus que sa préparation coïncide souvent avec cette période de l'année (printemps), qui voit la floraison de nombreuses plantes médicinales et aromatiques nécessaires pour sa préparation. "Ce plat compte près d'une quarantaine de plantes, cueillies sur les hauteurs de l'Atlas Blideen, qui une fois lavées, nettoyyées, et broyées sont roulées avec de la semoule, qui sera cuite à la vapeur pour être servie avec de l'huile d'olive et du sucre", a expliqué Mme Djahida. A noter que les participants à cette manifesta-

tion se disputent les trois premières places du podium des meilleurs plats et gâteaux traditionnels. "Cet évènement se veut une contribution aux efforts de valorisation et de sauvegarde du patrimoine national, dont particulièrement la cuisine traditionnelle algérienne", a ajouté M. Houari.

Des sorties touristiques sont également portées au programme de cette manifestation, dans le cadre de la promotion du tourisme intérieur. Les trois lauréats de ce concours seront annoncés en fin d'après-midi.

LUTTE CONTRE LES CRIQUETS À BATNA

Exercice de simulation pour tester l'opérationnalité des moyens mobilisés

Un exercice de simulation destiné à éprouver la préparation et l'opérationnalité des moyens humains et matériels affectés à la lutte contre les criquets pèlerins, au cas où le fléau venait à apparaître, a été organisé samedi au parc national de Belezma, dans la commune de Djerma (Batna). Effectué sous la supervision du wali, Mohamed Benmalek, l'exercice a mis à contribution plusieurs corps constitués, tels que l'Armée nationale populaire (ANP), la Gendarmerie et la Sûreté nationales, la Protection ci-

vile, ainsi que plusieurs organismes et directions concernées, dont la Conservation des forêts et les directions des services agricoles et des travaux publics. Les responsables concernés ont donné, in situ, des explications relatives au plan de déploiement local des moyens matériels mobilisés pour lutter, en cas d'apparition de criquets, contre ce fléau, notamment en ce qui concerne la disponibilité d'insecticides et de moyens de pulvérisation, avant qu'un exercice pratique ne soit organisé sur le terrain avec la participation de l'ensemble des

acteurs concernés. Le chef de l'exécutif local a souligné que cet exercice, qui "s'inscrit dans le cadre des mesures proactives prises localement pour prévenir ce fléau", permet de déterminer l'état de préparation et de coordination de tous les intervenants, et de tester les moyens mobilisés dans la wilaya pour parer à toute urgence dans ce domaine. Plus de 15 organismes et directions ont participé à cet exercice de simulation, en plus des communes de Djerma, de Zana El Beida, de Seriana et d'Aïn Yagout.

COUPE ARABE FIFA-QATAR-2025

La Tunisie prendra part au tournoi

La sélection tunisienne de football seniors participera à la Coupe arabe des Nations, FIFA-Qatar-2025, prévue du 1er au 18 décembre prochain, a annoncé la Fédération tunisienne (FTF), samedi sur ses réseaux sociaux. La Fédération précise, sur sa page officielle Facebook, avoir reçu une invitation du président de la Fédération internationale de football (FIFA), Gianni Infantino, pour prendre part à cette édition. Pour rappel, la Tunisie avait participé à la précédente édition en 2021, où elle avait terminé à la deuxième place après sa défaite en finale face à l'Algérie (0-2).

R.S

FOOTBALL/ ALLEMAGNE

Le Bayern domine Mayence (3-0) et se rapproche du titre

Le Bayern Munich s'est imposé 3 à 0 samedi après-midi sur sa pelouse de l'Allianz Arena contre Mayence, un succès qui le rapproche à deux points d'un 34e titre de champion d'Allemagne. Grâce à des buts de Leroy Sané (27e), Michael Olise (40e) et Eric Dier (84e), les hommes de Vincent Kompany comptent 75 points en tête du championnat, soit huit de plus que le Bayer Leverkusen (67), qui s'est imposé sur sa pelouse contre Augsburg (2-0), grâce à des buts de Patrik Schick (13e) et Emiliano Buendia (45e+1). Avec neuf points à chercher lors des trois dernières journées, les hommes de Xabi Alonso finiront la saison avec un maximum de 76 points. Les Munichois peuvent ainsi se mettre hors d'atteinte des champions d'Allemagne en titre avec une victoire la semaine prochaine sur la pelouse du RB Leipzig. Avec une différence générale de buts largement en leur faveur (+61 contre +31), 76 points devraient toutefois être suffisants pour finir la saison en tête du championnat. Entré en fin de rencontre, Thomas Müller est devenu le quatrième joueur à atteindre la barre des 500 matches de Bundesliga avec le même club, rejoignant Charly Krbel (602 matches avec Francfort), Manfred Kaltz (581 pour le Hambourg SV) et Michael 'Ata' Lameck (518 avec Bochum).

R.S

FOOT/ ANGLETERRE

Chelsea bat Everton (1-0) avant 4 finales relevées pour la CI

Chelsea a obtenu une essentielle victoire dans l'optique de la qualification pour la prochaine Ligue des champions, samedi contre Everton (1-0), avant quatre dernières journées de Premier League très corsées. Les Londoniens l'ont emporté grâce à un but de Nicolas Jackson, son premier depuis le 15 décembre. L'avant-centre sénégalais, peu fringant depuis son retour de blessure en mars, a marqué de loin après un bon pressing de ses coéquipiers dans le rond central et une passe d'Enzo Fernandez (27e, 1-0). Incapable de marquer un autre but, Chelsea s'est fait peur jusqu'au bout, notamment sur une reprise de Dwight McNeil repoussée avec classe par Robert Sanchez (87e), un des artisans de la victoire. En face, Jordan Pickford s'est aussi distingué avec des belles parades sur des tentatives de Noni Madueke (74e) et Marc Cucurella (85e). Avec 60 points, Chelsea se trouve à une unité de l'actuel troisième, Manchester City (61 pts), mais a disputé un match en plus par rapport à Nottingham Forest (5e, 60 pts) et Newcastle (6e, 59 pts). Les Blues d'Enzo Maresca ont un programme extrêmement relevé d'ici la fin de saison avec Liverpool, Newcastle, Manchester United et Nottingham Forest pour derniers adversaires.

R.S

ESPAGNE

Le FC Barcelone arrache la Coupe du Roi face au Real Madrid

Au terme d'une finale houleuse et renversante, jouée dans un contexte délétère autour de l'arbitrage, le FC Barcelone est venu à bout de son éternel rival le Real Madrid samedi soir en prolongation (3-2) grâce à un but du défenseur français Jules Koundé, pour remporter sa 32e Coupe du Roi.

À la fin de 116 minutes d'effort, l'inusable latéral tricolore a libéré les siens d'une frappe limpide de l'extérieur de la surface, offrant au géant catalan son deuxième titre de la saison, après la Supercoupe d'Espagne, déjà remportée en janvier face au Real (5-2).

Loué pour son jeu offensif, le Barça d'Hansi Flick, déjà vainqueur lors des deux premiers Clásico de la saison, a une nouvelle fois su souffrir, pour conserver ses espoirs d'un quadruple historique (Liga, Ligue des champions, Coupe du Roi, Supercoupe d'Espagne). Tout proche d'un 21e trophée, qui aurait sauvé, a minima, une saison bien terne, le Real se dirige lui vers une saison ratée, sans trophée majeur, hormis la Supercoupe d'Europe et la Coupe intercontinentale.

Décisions litigieuses

Après avoir passé toute la journée à chanter à la gloire de leur équipe respective, et à chahuter leur rivaux, dans les rues colorées de la ville, les dizaines de milliers de supporters réparis des deux côtés du stade ont laissé leurs querelles de côté le temps de quelques minutes, pour entonner à l'unisson le tube "Freed from desire" de Gala. Mais la rivalité centenaire a rapidement repris ses droits. Tour à tour, Catalans et Madrilènes ont poussé... et pesté, dès que l'arbitre a eu à dégainer son sifflet.

A chaque décision litigieuse, et



il y en a eu, le virage blanc a repris son habituel refrain "Corruption à la Fédération".

Sous une immense pression après le chaos de la veille, où il avait dénoncé, en larmes, les attaques de la chaîne Real Madrid TV, M. De Burgos Bengochea a eu beaucoup de travail, mais aucune des deux équipes ne pourra, au final, l'accuser de favoriser un camp. Les deux ennemis trouveront, assurément, de quoi se plaindre: le Real s'est vu refusé un but de Bellingham (35e), et un pénalty clair sur Vinicius (45e+2), mais à chaque fois pour des hors-jeu indiscutables, tandis que le Barça a protesté, en vain, pour une main dans la surface de Federico Valverde (17e) et un tacle violent d'Aurélien Tchouaméni qui ne lui a valu qu'un jaune (31e). Le club catalan a surtout cru arracher la victoire à la 96e minute, mais le pénalty d'abord accordé à Raphinha a été annulé après intervention de la

VAR, dirigée par l'homme à l'origine du courroux madrilène, et pas en mesure d'officier selon le club.

Mbappé encore décisif en vain

Sur le terrain, le Barça, d'abord largement dominateur, et en tête au score après un coup de canon en lucarne de son magicien Pedri (28e, 1-0), a paru, comme souvent, sur un fil défensif, dès que le Real parvenait à sauter sa première ligne en cherchant la profondeur. Sans Mbappé pour exploiter ces espaces, les hommes de Carlo Ancelotti n'en ont pas fait grand-chose en première mi-temps, et ont attendu l'entrée de l'attaquant français pour enfin mettre la défense barcelonaise en difficulté. Le meilleur buteur merengue s'est mis en évidence dès son premier ballon, et lui, comme son compère Vinicius, qui tentaient de sauver leur saison, ont buté sur le gardien polonais

Wojciech Szczesny (50e, 54e), bien aidé ensuite par Jules Koundé (56e).

D'un coup franc génial, qu'il avait lui-même provoqué (70e, 1-1), et d'une tête rageuse sur corner (77e, 2-1), Mbappé, auteur de son 34e but de la saison, et Tchouaméni ont alors pensé offrir une nouvelle remontée folle au géant espagnol. Mais l'attaquant espagnol Ferran Torres, lancé dans la profondeur, a devancé Courtois et égalisé quelques instants plus tard, envoyant les deux équipes en prolongation (83e, 2-2), le pénalty accordé en toute fin de partie à Raphinha ayant été annulé (90e+6).

Les Blaugranas n'étaient pas au bout de leurs émotions, et ils ont chaviré de bonheur, à la 116e minute, sur le coup de canon du marathonnier Koundé, nouveau héros barcelonais. Et tourmenteur du Real de Mbappé, encore décisif en vain.

AFP

COUPE D'ANGLETERRE DE FOOTBALL

Crystal Palace finaliste aux dépens d'Aston Villa (3-0)

Crystal Palace s'est hissé en finale de la Coupe d'Angleterre aux dépens d'Aston Villa (3-0), samedi, porté par ses attaquants et aidé par son gardien Dean Henderson, en grande forme à Wembley. Le club du sud de Londres, actuel douzième de Premier League, tentera de décrocher le premier titre de son histoire le 17 mai face à Manchester City ou Nottingham Forest. A la clé, il y a aussi un billet pour la Ligue Europa à aller décrocher. Aston Villa à l'inverse va concentrer ses efforts dans le championnat, dont il occupe la septième place, à trois points

du Top-5 qualificatif pour la prochaine Ligue des champions. L'équipe d'Unai Emery a été secouée par le trio d'attaque des Eagles constitué par Eberechi Eze, Ismaila Sarr et Jean-Philippe Mateta. Le premier a ouvert le score sur une frappe lourde et parfaitement équilibrée armée depuis l'extérieur de la surface (31e, 1-0). L'ailier a aussi obtenu un pénalty après avoir été déséquilibré par Boubacar Kamara. Mateta a échoué à le convertir, son tir rebondissant sur l'extérieur du poteau gauche d'Emiliano Martinez (53e). L'ailier sénégalais a fait le break d'un tir

puissant et lointain que Martinez n'a pas su contrer (58e, 2-0), et remporté un nouveau duel face au gardien argentin dans le temps additionnel (90e+4, 3-0). Le gardien de Palace, Dean Henderson, s'est lui mis en évidence en repoussant une tête d'Ezri Konsa sur sa ligne (39e), une reprise de John McGinn (49e) et un tir lointain de Lucas Digne (50e), entre autres. Le club au maillot bordeaux et bleu disputera le mois prochain la troisième finale de "Cup" de son histoire, après deux échecs en 1990 et 2016 face à Manchester United.

R.S

FOOT/ LIGUE 1 MOBILIS (24E J)

Le leader accroché, la JSK co-dauphin

Le MC Alger, tenu en échec au stade du 5-Juillet par le MC El-Bayadh (0-0), a raté une bonne occasion de conforter sa position de leader de la Ligue 1 Mobilis, alors que la JS Kabylie est devenue co-dauphin après sa victoire face au CRB Belouizdad (3-2), lors de la suite de la 24e journée, disputée samedi.

Alger, le MCA a subi un coup d'arrêt en concédant le nul face au MC El-Bayadh, lequel aurait pu prétendre à mieux, notamment en seconde période. Les Mouloudéens n'ont pas réussi à percer la défense des visiteurs, bien regroupée autour du gardien Abdelkader Salhi.

A l'issue de ce match nul, le "Doyen", qui compte un match en moins, reste toujours en tête du classement avec 45 points, alors que le MC El-Bayadh retrouve la cinquième position (34 pts).

Cette 24e journée a été marquée par la victoire de la JS Kabylie devant le CRB Belouizdad (3-2) au stade Hocine Aït Ahmed de Tizi-Ouzou. Le début de la rencontre a été largement en faveur de la JSK qui a ouvert le score par le joueur russe Ignatev, après 22 minutes de jeu. Trois minutes plus tard, les visiteurs sont revenus au score grâce à Meziane (25e). Par la suite, Berkane a redonné l'avantage à la aux "Canaris" juste avant la pause (44e), mais c'était sans compter sur la détermination du Chabab, qui est parvenu à refaire son retard lors de la deuxième mi-temps, grâce à Belkhir (69e). Berkane s'est distingué une deuxième fois en offrant à son équipe le but de la victoire (84e). Les algérois ont terminé la partie à dix après l'expulsion de l'attaquant Mahious à la 32e.

Grâce à ce succès, la JSK rejoint le CRB en deuxième position avec 43 pts au compteur chacun. Dans la course au maintien, l'ES Mostaganem a réalisé une bonne opération, en s'imposant à domicile devant son concurrent direct, NC Magra (2-1) grâce aux buts de Benlamri (24e) et Bouguetaya (86e).

Les visiteurs avaient réduit le score dans le temps additionnel par Demane (90e+4). A la faveur de cette victoire, ô combien importante, l'Espérance de Mostaganem, rejoint l'O. Akbou et l'USM Khenchela à la 12e position (25 points).

De son côté, le NC Magra retombe dans ses



travers, et reste scotché à la 15e place (24pts). De son côté, la JS Saoura a réalisé une bonne opération en dominant "at home", l'USM Alger sur le score (2-1). Les locaux ont ouvert le score par Boutiche à la 34e, mais le capitaine de l'USMA, Alilet a rendu les pendules à l'heure sur pénalty (58e).

Quelques minutes plus tard, la JSS a repris l'avantage sur un but d'Akacem (67e). Une victoire qui permet à la aux "Aigles" de remonter à la 8e place (31 pts). En revanche, l'USMA échoue à se rapprocher du podium et recule à la 6e (33 pts) avec deux matchs en retard. En ouverture de cette 24e journée, le Paradou AC et l'ES Sétif, se sont neutralisés jeudi au stade Nelson-Mandela de Baraki à Alger (0-0). Le PAC a terminé la partie en infériorité numérique, après l'expulsion du milieu de terrain Yettou à la 74e minute. Après ce nul, le PAC qui aligne un quatrième match sans victoire, stagne à la 7e place au tableau avec 32 points, alors que l'Entente occupe la quatrième position avec 35 unités. Cette journée s'est poursuivie vendredi où le MC Oran a réalisé une bonne opération dans l'optique du maintien, en s'imposant à domicile face à l'Olympique Akbou (1-0), alors que la lanterne rouge l'US Biskra s'enfoncé davantage, en concédant l'égalisation dans le temps additionnel en déplacement face à l'ASO Chlef

(1-1). Le MCO a trouvé la faille, sur un penalty transformé par Dahar à la 53e minute de jeu. Il s'agit d'un coup d'arrêt pour le club "Akbouicien", qui restait sur une victoire et deux nuls. A l'issue de cette victoire, les "Hamraoua" remontent à la 10e place au classement avec 27 points, alors que l'O.Akbou stagne provisoirement à la 12e place, avec 25 points. Au stade de Mohamed Boumezrag à Chlef, l'USB a raté l'occasion d'empocher trois points précieux, dans l'optique du maintien. Pourtant, les gars des "Ziban" ont ouvert le score grâce au buteur maison Saad, en début de la seconde période (57e).

Alors que les Biskris croyaient tenir un succès précieux, l'attaquant chélifien le Togolais Avotir, a surgi dans le temps additionnel (90e+5) pour arracher le point du nul, et éviter à son équipe une troisième défaite de suite. Si l'USB reste scotchée à la position de lanterne rouge (16e, 20 pts), l'ASO remonte à la 9e place avec 29 unités, et un match en retard à disputer le mercredi 30 avril en déplacement face à l'USM Alger. Le match CS Constantine - USM Khenchela a été reporté à une date ultérieure en raison de l'engagement des Constantinois en demi-finale (retour) de la Coupe de la Confédération africaine.

R.S.

FOOT/ CHAN-2025
(QUALIF/ 2E
ET DERNIER TOUR)
/GAMBIE-ALGÉRIE

Bougherra dévoile une liste de 26 joueurs

Le sélectionneur de l'équipe nationale de football A', composée de joueurs locaux, Madjid Bougherra, a dévoilé hier dimanche une liste de 26 joueurs, en prévision de la double confrontation face à la Gambie, comptant pour le 2e et dernier tour des qualifications du Championnat d'Afrique des nations CHAN-2025.

La sélection A' effectuée à partir d'hier dimanche son stage au Centre technique national de Sidi Moussa, en prévision de la première manche face à son homologue gambienne qui aura lieu le samedi 3 mai, au stade de l'indépendance à Bakau (16h00, heure algérienne). Le match retour se jouera le vendredi 9 mai prochain au stade du 19-mai 1956 d'Annaba (19h00). En cas de qualification, l'Algérie sera versée dans le groupe C en phase finale, en compagnie de l'Ouganda, du Niger, de la Guinée, et l'autre qualifié du second barrage (l'Afrique du Sud ou le Malawi).

Au total, 19 pays prendront part à la prochaine édition du CHAN. La CAF a décidé de reporter le CHAN-2024, en raison du retard accusé dans les préparatifs pour accueillir avec succès le tournoi. La dernière édition du CHAN, disputée en Algérie en 2023, avait été remportée par le Sénégal devant l'Algérie (0-0, 5-4 aux t.a.b.), en finale disputée le 4 février au stade Nelson Mandela à Baraki (Alger), rappelle-t-on.

Liste des 26 joueurs :

Gardiens de but : Oussama Benbot (USM Alger), Abderrahmane Medjadel (ASO Chlef), Zakaria Bouhalya (CS Constantine), Tarek Boussemer (ES Sétif).

Défenseurs : Mohamed-Réda Helaimia (MC Alger), Bilel Boukerchaoui (CR Belouizdad), Chouaïb Keddad (CR Belouizdad), Ayoub Ghezala (MC Alger), Mohamed-Amine Madani (JS Kabylie), Imad Eddine Azzi (USM Alger), Mohamed-Naoufel Khacif (CR Belouizdad), Houari Baouche (CS Constantine), Ilies Chetti (USM Alger).

Milieux : Zakaria Draoui (MC Alger), Mesala Merbah (CS Constantine), Akram Bouras (MC Alger), Mohamed Benkhemassa (MC Alger), Brahim Dib (CS Constantine), Larbi Tabti (MC Alger), Mehdi Boudjemaa (JS Kabylie).

Attaquants : Abderrahmane Meziane (CR Belouizdad), Aymen Mahious (CR Belouizdad), Abdennour Belhocini (CS Constantine), Lahlou Akhrib (JS Kabylie), Redouane Berkane (JS Kabylie), Adel Boulbina (Paradou AC).

R.S.

R.S.

Foot / Ligue 2 amateur (Gr. Centre-Est - 28e J)

L'USM El Harrach conserve la tête, l'IRB Ouargla relégué en Inter-Régions

L'USM El Harrach, vainqueur samedi devant le MSP Batna (1-0), a conservé son fauteuil de leader du groupe Centre-Est de la Ligue 2 amateur de football à l'occasion de la 28e journée, marquée par la relégation de l'IRB Ouargla en Inter-Régions après sa nouvelle défaite face au HB Chelghoum Laid (1-2).

A deux journées de l'épilogue de la saison, l'USM El Harrach (64 points) possède toujours deux longueurs d'avance sur son dauphin, le MB Rouissat (62 pts), qui a étrillé l'Olympique Magrane (4-0). Le mano a mano

entre El Harrach et Rouissat se poursuit donc avant le verdict de la Ligue nationale de football amateur (LNFA), sur le match opposant les deux équipes en lutte pour le seul ticket menant à la Ligue 1 professionnelle. Dans le bas du tableau, l'IRB Ouargla (14e, 28 pts) a rejoint l'Olympique Magrane (15e, 19 pts) et l'US Souf (16e, 11 pts) en Inter-Régions la saison prochaine. Condamné de l'emporter contre le HB Chelghoum Laid pour garder une chance de survie en Ligue 2, l'IRB Ouargla a essuyé une nouvelle défaite (1-2) qui l'envoie directement en palier infé-

rieur. Menacé par le spectre de la relégation, le NRB Telegma (13e, 35 pts) a sauvé sa peau en Ligue 2, en allant s'imposer chez la lanterne rouge l'US Souf (3-2). Dans les autres rencontres de cette 28e journée, l'USM Annaba s'est inclinée à domicile face à l'US Chouaïa (1-2), la JS Bordj Menaiel a battu l'AS Khroub (3-2) et l'IB Khemis El Khechna a dominé le MO Constantine (3-1). Enfin, la JSD Jijel s'est imposée en déplacement à Batna face au CAB local (2-1).

R.S.

COUPE ARABE FIFA-QATAR-2025

L'Algérie participera à la 2e édition

La sélection algérienne de football senior participera à la 2e édition de la Coupe Arabe des Nations, Fifa-Qatar-2025, prévue du 1er au 18 décembre prochain, a annoncé la Fédération algérienne (FAF), samedi sur ses réseaux sociaux. "Le président de la Fédération algérienne de football, M. Walid Sadi, a reçu ce jour une invitation signée par

le président de la FIFA, M. Gianni Infantino, dans laquelle il invite la sélection algérienne à participer à la prochaine phase finale de la Coupe Arabe des Nations, qui se tiendra au Qatar du 1er au 18 décembre 2025", indique un communiqué de l'instance fédérale. Ce sera l'occasion pour l'Algérie de défendre le trophée remporté avec brio en 2021 lors de la

première édition, ajoute la même source. Pour rappel, la sélection algérienne avait battu en finale, disputée le 18 décembre 2021 à Doha, son homologue tunisienne sur le score de 2 à 0 après prolongations grâce à deux réalisations signées Amir Sayoud (99') et Yacine Brahimi (120'+5).

R.S.

GÉNÉRAL TUÉ PRÈS DE MOSCOU
Les services de renseignement russes annoncent l'arrestation d'un suspect

Moscou avait déjà accusé Kiev d'être derrière l'explosion ayant coûté la vie vendredi au général russe Iaroslav Moskalik, chef adjoint de la Direction générale opérationnelle de l'état-major des forces armées russes. "L'agent des services spéciaux ukrainiens Ignat Kuzin, né en 1983 et résidant en Ukraine, qui avait placé des explosifs dans une Volkswagen Golf à Balashikha, dans la région de Moscou, tuant le lieutenant-général Iaroslav Moskalik, a été arrêté", a indiqué le FSB dans un communiqué. Selon le FSB, M. Kuzin avait installé dans la voiture du général une bombe artisanale, qu'il avait prise dans une cachette des services spéciaux ukrainiens dans la région de Moscou. La bombe a ensuite été déclenchée par télécommande depuis l'Ukraine, affirme le FSB. Le suspect, qui risque la prison à vie s'il est condamné pour "terrorisme", est actuellement interrogé par les enquêteurs, a indiqué le Comité d'enquête russe, organisme chargé des affaires les plus sensibles. L'Ukraine n'a pas fait de commentaire sur l'attentat, qui ressemble à d'autres attaques menées ces trois dernières années contre des hauts gradés de l'armée russe et des partisans influents du Kremlin.

ELECTIONS LÉGISLATIVES
À TRINITÉ-ET-TOBAGO

Derniers meetings avant le vote

La campagne électorale des élections législatives de Trinité-et-Tobago s'est achevée samedi soir avec des meetings de deux principaux partis avant le vote de lundi qui décidera du Premier ministre de cet archipel anglophone des Caraïbes. Le Premier ministre Stuart Young, chef du gouvernement depuis avril mais dont le parti le Mouvement national du peuple (PNM, centre gauche) est au pouvoir depuis 2015, cherche à conserver son poste face à l'opposition et le Congrès national uni (UNC) de l'ancienne Premier ministre Kamla Persad-Bissessar (2010-2015), favorite des sondages. Le PNM est crédité d'un peu plus de 30% des suffrages, selon un sondage récent, face à l'UNC à qui les sondages donnent 47% des suffrages. Quelque 1,1 million de personnes sont appelées à voter pour élire pour un mandat de cinq ans les 41 membres de la Chambre des représentants qui décidera du prochain Premier ministre, dans ce régime parlementaire fonctionnant sur le même modèle que l'ancienne puissance coloniale britannique. Les résultats du scrutin devraient être annoncés lundi soir.

OLP
Hussein al-Cheikh, un proche conseiller de Abbas, nommé vice-président

Mahmoud Abbas a peut-être choisi son successeur. Le président palestinien a désigné samedi un proche conseiller, Hussein al-Cheikh, au poste nouvellement créé de vice-président de l'Organisation de libération de la Palestine (OLP). « Le président palestinien Mahmoud Abbas a nommé Hussein al-Cheikh au poste de numéro deux au sein de la direction de l'Organisation de libération de la Palestine », a déclaré à l'AFP Wasel Abou Youssef, membre du comité exécutif de l'OLP. Ce poste a été formellement établi jeudi, à l'initiative du même Mahmoud Abbas, lors d'une convention à Ramallah, en Cisjordanie occupée, alors que la communauté internationale appelle de longue date



l'OLP, comme l'Autorité palestinienne, également présidée par Abbas, à se réformer. Cette innovation « n'est pas une mesure de réforme, mais plutôt une réponse à une pression extérieure », a commenté Hani al-Masri, chercheur au Centre palestinien de recherche politique et d'études stratégiques. Selon lui, « ce qui est nécessaire », c'est un poste de

vice-président au sein l'Autorité palestinienne elle-même, « à qui les pouvoirs pourraient être transférés ». Âgé de 64 ans, Hussein al-Cheikh est un vétéran du mouvement Fatah de Mahmoud Abbas et considéré comme un proche de ce dernier. Il a passé plus de dix ans dans les prisons israéliennes à la fin des années 1970 et au début des années 1980, période du-

rant laquelle il a appris l'hébreu. En 2022, il a été nommé secrétaire général du Comité exécutif de l'OLP. Il est aussi le chef de son département des négociations, portefeuille sensible illustrant sa proximité avec M. Abbas. Ce dernier l'a également récemment nommé à la tête d'un comité supervisant les missions diplomatiques palestiniennes à l'étranger.

INDE - PAKISTAN

Encore des tirs à la frontière

Pour la troisième nuit consécutive, des soldats indiens et pakistanais ont échangé des tirs à la frontière entre les deux pays depuis un attentat qui a causé la mort de 26 civils au Cachemire indien, a annoncé, hier dimanche, l'armée indienne. Ces tirs d'armes légères « non provoqués » venus du Pakistan ont visé des positions indiennes dans les secteurs de Tutmari Gali et Rampur, a rapporté l'armée indienne. « Nos troupes ont riposté avec les armes légères appropriées », a détaillé la

même source, sans faire état de victimes. L'armée indienne a fait état d'incidents similaires à la frontière lors des deux nuits précédentes. Les relations entre New Delhi et Islamabad sont retombées au plus bas depuis l'attaque, mardi 22 avril, d'un groupe armé qui a causé la mort de 26 civils dans la ville de Pahalgam, dans la partie sous administration indienne du territoire contesté. Sans attendre de revendication, l'Inde a imputé au Pakistan la responsabilité de cette

attaque, la plus meurtrière visant des civils commise dans la région à majorité musulmane depuis 2000. Le Pakistan a aussitôt démenti toute implication. Son Premier ministre Shehbaz Sharif a encore jugé samedi « infondées » les accusations indiennes, et réclamé une « enquête neutre » sur les événements. Les deux puissances nucléaires sont engagées depuis dans une guerre des sanctions qui inclut la suspension des visas pour les ressortissants de leur voisin, priés de quitter leur sol avant la fin du mois.

VANCOUVER (CANADA)

Un automobiliste fonce dans une foule à un festival, des morts

Un automobiliste a foncé dans la foule lors d'un festival de rue philippin samedi à Vancouver, au Canada, faisant plusieurs morts, a indiqué la police. "Plusieurs personnes ont été tuées et plusieurs autres blessées", a indiqué la police de Vancouver sur les réseaux sociaux, précisant que "le conducteur est en garde à vue". L'incident s'est produit alors que des membres de la communauté philippine se rassemblaient pour célébrer la Journée Lapu-Lapu, a indiqué le maire de Vancouver, Ken Sim, sur les réseaux sociaux. Ce festival rend hommage à un meneur de la lutte anticoloniale du XVIe siècle aux Philippines. La police a précisé que l'incident s'était produit peu après 20H00 samedi (03H00 GMT dimanche) dans le quartier Sunset on Fraser de la ville.

AGRESSION SIONISTE

Les jours à venir à Ghaza seront critiques

Les jours à venir à Ghaza "seront critiques", averti le chef local du Bureau de la coordination des affaires humanitaires des Nations Unies (OCHA), Jonathan Whittall, alors que les opérations humanitaires sont sévèrement réduites dans l'enclave palestinienne dans un contexte de blocus sioniste qui s'intensifie. "Les jours à venir à Ghaza seront critiques."

Aujourd'hui, les habitants de Ghaza ne survivent pas, ceux qui ne sont pas tués par les bombes et les balles meurent lentement", a-t-il déclaré en s'adressant aux journalistes. Whittall a souligné que les agences humanitaires sont incapables de répondre aux besoins croissants des civils en raison de l'effondrement des chaînes d'approvisionnement. Les hôpitaux sont débordés, mais les médicaments et le matériel s'épuisent.

Les gens souffrent de la faim, les entrepôts alimentaires sont vides et les boulangeries ferment. L'eau potable est indispensable, mais les puits sont inaccessibles. Il a constaté que les déchets solides s'accumulent dans les rues de Ghaza sans aucun équipement pour les évacuer, et que les frappes de sauvetage après les frappes aériennes sionistes sont impossibles sans carburant ni engins.

Les familles déplacées sont contraintes de vivre dans les décombres, et les pêcheurs sont abattus en mer, tandis que les organisations humanitaires manquent de ressources pour les aider. "Nulle part à Ghaza aujourd'hui n'est sûr", a-t-il déclaré dans ce sens. Il a ajouté que les enfants ont besoin d'apprendre, mais que les écoles ont été détruites ou sont inaccessibles, et que les fournitures scolaires ne sont pas disponibles. Il n'y a ni gaz ni combustible pour cuisiner, ce qui oblige les familles à brûler des déchets pour produire de l'énergie. Selon ce responsable onusien, "il ne s'agit pas seulement de besoins humanitaires, mais aussi de dignité."

La dignité des habitants de Ghaza est aujourd'hui menacée", Whittall a souligné aussi que la situation à Ghaza ne ressemble même pas à une guerre. "Les habitants de Ghaza me disent qu'ils ont l'impression qu'il s'agit d'un démantèlement délibéré de la vie palestinienne, au vu et au su de tous...", a-t-il déclaré. Il a décrit les



ravages observés quotidiennement notamment les corps d'enfants projetés par les explosions, les familles brûlées vives et les collègues tués. Malgré les conditions catastrophiques, il a souligné que les organisations humanitaires continuent d'opérer là où c'est possible, mais "nous avons de moins en moins de fournitures et de moins en moins de capacité pour pouvoir répondre aux besoins croissants qui s'intensifient à travers Ghaza". "Des vies dépendent de la levée du blocus, de l'autorisation d'entrée de l'aide à Ghaza et du rétablissement du cessez-le-feu", a-t-il tenu à préciser.

Les enfants meurent de faim

Le commissaire général de l'Office de secours et de travaux de l'ONU pour les réfugiés palestiniens (UNRWA), Philippe Lazzarini, a affirmé que les enfants dans la bande de Ghaza "meurent de faim", en raison du blocus humanitaire imposé

par l'occupant sioniste à l'enclave palestinienne. "A Ghaza, les enfants meurent de faim", a écrit M. Lazzarini dans un message publié samedi soir sur les réseaux sociaux. Et de poursuivre: l'occupant sioniste "continue de bloquer l'entrée de nourriture et d'autres produits de première nécessité" à l'enclave palestinienne, ravagée par une agression génocidaire sioniste depuis octobre 2023. "Les appels à apporter des fournitures restent lettre morte", a-t-il déploré.

Les appels internationaux à la levée du blocus humanitaire sioniste imposé depuis deux mois à Ghaza se multiplient mais l'occupant sioniste continue de faire la sourde oreille en interdisant l'entrée des aides humanitaires et en poursuivant ses massacres contre la population de l'enclave.

Le bilan de l'agression génocidaire sioniste contre Ghaza s'est alourdi à 51.495 martyrs et 117.524 blessés, depuis le 7 octobre 2023, en majorité des femmes et des enfants, selon les autorités sanitaires palestiniennes.

R.I

MALI

Les partis politiques s'insurgent contre leur possible dissolution

Vent debout contre leur possible dissolution par la junte au pouvoir, plusieurs dizaines de partis politiques maliens ont donné une conférence de presse à Bamako, samedi 26 avril, pour réaffirmer leur opposition à une telle décision.

Dans un pays où les militaires répriment toute voix discordante et ont réduit l'opposition au silence, le rassemblement n'est pas passé inaperçu : lors d'une rare prise de position publique, ce samedi 26 avril à Bamako, une coalition rassemblant une centaine de partis politiques maliens a réitéré son opposition à leur dissolution par la junte au pouvoir.

Lors de cette conférence de presse organisée sous la surveillance d'un important dispositif policier à la Maison de la presse, les intervenants se sont succédé pour appeler « à défendre la liberté d'expression, la liberté d'association, le multipartisme et la démocratie aujourd'hui menacés » au Mali, pour reprendre les mots du Dr Modibo Soumaré, président de l'Alliance des forces démocratiques.

« Les partis politiques ne constituent pas un problème pour le Mali. Au contraire : ils constituent une solution. Les problèmes du Mali sont ailleurs. C'est l'insécurité, la cherté de la vie, ainsi que les enjeux liés à la santé et à l'éducation », a pour sa part déclaré le président du parti Yelema, Youssouf Diawara.

« Nous ne voulons pas d'instance pour nous limiter »

Tous les partis mobilisés ont aussi tenu à le souligner : le Mali est aujourd'hui doté d'une Constitution qui a été adoptée sous la junte. Entrée en vigueur, elle empêche donc leur dissolution. « La Constitution du Mali dit que les partis exercent librement leurs activités. Mais, elle ne dit pas qu'il faut [nous] limiter. Nous ne voulons donc pas d'instance pour nous limiter ou nous dissoudre », a ainsi rappelé Mountaga Tall, le président de la coalition qui réclame aussi le retour à l'ordre constitutionnel dans le pays. Les militaires au pouvoir ont manqué à leur engagement de remettre le pouvoir aux civils à la fin du mois de mars 2024 et ont reporté la présidentielle à une date toujours inconnue.

Cette conférence de presse s'est déroulée alors que se tiennent depuis deux semaines des concertations encadrées par les autorités pour élaborer une charte des partis qui comprend, notamment, la proposition de dissoudre les formations politiques existantes pour ne garder qu'une poignée de partis favorables à la junte. Cette charte est une des recommandations des Assises nationales de la refondation organisées par les militaires en décembre 2022 pour « construire une solution de sortie de crise » au Mali.

La coalition de partis à l'origine du point presse avait aussi prévu de tenir un meeting, ce dimanche 27 avril, dans la capitale, mais le rassemblement a été annulé par les autorités.

R.I

EXPLOSION DANS UN PORT EN IRAN

28 morts et un millier de blessés

Le bilan de l'explosion survenue samedi dans une partie du plus grand port commercial d'Iran, est passé hier dimanche à au moins 28 morts et plus d'un millier de blessés. "Malheureusement, 28 personnes sont décédées", a déclaré dans une vidéo publiée sur le site du gouvernement le directeur du Croissant-Rouge iranien, Pirhossein Koulivand, ajoutant que "20 personnes se trouvent en soins intensifs". Dans son nouveau bilan, le Croissant-Rouge recense aussi plus d'un millier de blessés. Un précédent bilan faisait état de 25 morts et 800 blessés.

La déflagration, entendue à des dizaines de kilomètres à la ronde, s'est produite samedi vers midi (08h30 GMT) sur un quai du port Shahid Rajaï, par où transitent 85% des marchandises en Iran. Ce port stratégique est proche de la grande ville côtière de Bandar Abbas, sur le détroit d'Ormuz, par où passe un cinquième de la production mondiale de pétrole, à environ un millier de kilomètres au sud de Téhéran.

Le président Massoud Pezeshkian a ordonné l'ouverture d'une enquête pour établir les causes de la catastrophe. Le

ministère de la Défense a affirmé qu'"il n'y avait et il n'y a à l'heure actuelle aucune cargaison (...) pour le carburant militaire ou pour un usage militaire dans la zone de l'incendie".

Les autorités iraniennes ont décrété lundi 28 avril, journée de deuil national à la mémoire des victimes de l'explosion. Plus tôt, la radiotélévision nationale iranienne avait annoncé que le président iranien, Masoud Pezeshkian, s'était rendu à Bandar Abbas, où se trouve le port, afin d'évaluer la situation sur place après l'explosion.

R.I

CINÉMATHÈQUE D'ALGER Projection en avant première du film "Zinet Alger : Le bonheur" de Mohamed Latrèche

Le film-documentaire de Mohamed Latrèche, "Zinet Alger : Le bonheur", une vision novatrice de l'Algérie indépendante, avec une touche qui allie réalisme et poésie, a été projeté samedi, en avant première.

Accueillie à la Cinéma-thèque d'Alger, cette nouvelle production du Centre Algérien pour le développement du cinéma (CADC) entre dans le cadre du soutien du ministère de la Culture et des Arts au septième art et de la valorisation de la mémoire cinématographique nationale. D'une durée de 65 mn, le film "Zinet Alger : Le bonheur", retrace la carrière du grand artiste Mohamed Zinet (1932-1997), digne fils de l'ancienne Casbah et l'une des figures emblématiques les plus marquantes du cinéma algérien, qui a excellé dans son célèbre film "Tahia ya Dido" (1971). Le regretté était connu pour sa passion précoce pour l'art, puisqu'il était actif dans le théâtre et les scouts musulmans algériens, avant de s'impliquer dans la lutte politique contre l'occupant français, et rejoindre ensuite le maquis, au service de la Révolution algérienne en tant qu'officier dans l'Armée de Libération Nationale.

A l'heure de la célébration du mois du patrimoine (18 avril-18 mai), une autre dimension s'invite dans ce film-documentaire prenant, celle de l'évocation nostalgique du vieil Alger avec une époque et des lieux qui semblent se figer dans les mémoires. La projection a également été suivie par des invités tchèques participant à l'initiative "Prague rencontre Alger : voyage cinématographique et créatif", qui a abouti, il y a deux jours, à la signature d'un accord-cadre entre le l'Institut National supérieur du Cinéma et la "Prague International Film School", en faveur des échanges universitaires et de la valorisation des jeunes talents cinématographiques. Le réalisateur Mohamed Latrèche a, en partie, expliqué les raisons de son choix de prendre pour personnage principal de son film, Mohamed Zinet, dues, selon lui, à "la contribution de ce grand artiste à la lutte du cinéma algérien, au point de devenir une partie active du



mouvement culturel national et international". Nombre d'artistes, intellectuels et professionnels des médias, interviewés dans le documentaire, à l'instar de l'ancien directeur de la Cinéma-thèque d'Alger, Boudjemâa Karèche, entre autres, ont rappelé les moments forts de la carrière de

Mohamed Zinet, symbole d'ambition et de créativité dans le cinéma algérien. La soirée s'est conclue par un riche débat entre le réalisateur, le ministre de la Culture et des Arts et le public cinéphile, dans une atmosphère d'interaction culturelle constructive.

R.C

Oran : célébration du "Maârouf Lalla Halima", une tradition annuelle mêlant solidarité et patrimoine

La commune de Mers El-Kebir (Oran) a accueilli, samedi, les festivités de l'événement du patrimoine populaire féminin "Maârouf Lalla Halima", dans une ambiance festive marquée par des valeurs de solidarité et des rituels empreints de traditions et de culture. Cet événement est une tradition annuelle profondément enracinée dans la société et l'imaginaire populaire d'Oran et de certaines wilayas voisines. Cette célébration, à laquelle les femmes oranaises tiennent à organiser deux fois par an sans participation masculine dans les préparatifs, vise à préserver ce patrimoine culturel et à œuvrer à son classement local et national. Contrairement aux autres "waâdates" organisées en plein air avec des tentes, celle-ci se déroule dans un espace fermé, a ajouté le même intervenant.

Les rituels de ce "Maârouf", symbole de solidarité entre voisins, quartiers ou régions, consistent à servir des plats traditionnels comme le "berkoukes" et le dessert sucré "takneta", en hommage à Lalla Halima Saâdia, nourrice du Prophète Mohamed (QSSSL). Cette édition, qui coïncide avec la célébration du Mois du Patrimoine, a été marquée par quatre expositions, la première présentait des objets artisanaux utilisés lors d'événements traditionnels comme les "waâdates", la deuxième mettait en avant des livres anciens illustrant l'histoire de Mers El-Kebir et d'Oran. La troisième exposait des œuvres picturales signées par l'artiste Hanous Makhlouf et la quatrième offrait un voyage à travers les sites historiques d'Oran, à travers des photos des circuits touristiques reconnus par l'Association de jeunesse pour les échanges touristiques. Les participants ont également assisté à des démonstrations sportives spectaculaires du jeu traditionnel "El Matrag", qui ont ajouté une touche particulière à cette manifestation, organisée en prélude à la saison estivale 2025.

R.C

Révolution : Jijel commémore le 67^{ème} anniversaire de la bataille de Settara

La commune de Ghebala, dans la wilaya de Jijel, a commémoré, samedi, le 67^{ème} anniversaire de la bataille de Settara (26-27 avril 1958), qui eut pour théâtre douar Beni Sbihi, où des centaines de soldats de l'armée coloniale avaient été tués. "La bataille de Settara, à Beni Sbihi, est considérée comme l'un des affrontements majeurs de la glorieuse Révolution au regard des armements et du matériel utilisés par les forces coloniales qui ont commis des crimes horribles", a déclaré Daoud Bougelmour, président du Conseil scientifique et technique du musée du Moudjahid de Jijel. Ajoutant qu'une "centaine de moudjahidinés et 300 civils, dont une majorité d'enfants, de femmes et de vieillards, ont été tués avant que Mustapha Filali ne réussisse à trouver une brèche par laquelle des moudjahidinés rescapés ont pu s'échapper", il a rappelé que les forces coloniales "avaient, de leur côté, subi de très lourdes pertes, estimées à des centaines de morts". Les forces françaises d'occupation, ayant reçu des informations quant à la présence de moudjahidinés dans la zone de Beni Sbihi, à l'époque importante place commerciale, mais aussi lieu de transit et de rencontre des Moudjahidinés, ont investi les lieux et lancé une attaque soudaine, tôt le matin, par voie aérienne et terrestre, appuyés par des dizaines d'avions, de chars et d'armes lourdes en vue de contrôler l'endroit.

Une stèle commémorative, érigée à côté du cimetière des Martyrs de Ghebala, rappelle que 410 Algériens, entre moudjahidinés et civils, sont tombés en martyrs dans cette bataille au cours de laquelle 1.100 militaires français ont été tués.

R.C

Salon international du livre de Tunis: participation algérienne à la 39^e édition

L'Algérie participe à la 39^{ème} édition du salon international du livre de Tunis (FILT), qui s'est ouvert vendredi soir au Palais des expositions du Kram, à Tunis. Cette participation, à travers l'Agence algérienne pour le rayonnement culturel (AARC), concrétise l'engagement de l'Algérie à renforcer sa présence sur la scène culturelle arabe et africaine et à "renforcer les passerelles d'échange intellectuel et littéraire avec nos frères en Tunisie. Dans le cadre de l'inauguration officielle du salon, le président de la République tuni-

sienne, Kais Saïed a visité vendredi soir, le pavillon algérien, où "il s'est longuement arrêté sur les produits exposés et exprimé sa grande considération pour l'Algérie ainsi que sa profonde admiration pour ses symboles intellectuels et culturels qui ont marqué de leur empreinte la mémoire arabe et humaine", précise la même source. A cette occasion, les représentants du pavillon algérien ont remis au président tunisien un nombre de publications comprenant des biographies de personnalités intellectuelles et historiques algériennes,

dans un geste symbolique qui consacre la profondeur des liens culturels entre les deux pays et les deux peuples frères exprime la considération mutuelle, selon la même source. Le pavillon algérien compte 45 maisons d'édition nationales présentant plus de 250 titres couvrant les domaines de la littérature, de l'histoire, de la pensée et de l'art. Le programme du pavillon prévoit des séances de vente-dédicace et des soirées de poésie animées par un nombre d'écrivains et de poètes algériens.

R.C

Colloque à Sidi Bel Abbes : l'importance de l'intelligence artificielle dans la protection et la valorisation du patrimoine culturel

Les participants au colloque national sur le thème " Patrimoine culturel et intelligence artificielle : défis et perspectives ", dont les travaux se sont ouverts, samedi à Sidi Bel Abbes, ont souligné l'importance de recourir à l'intelligence artificielle pour protéger et valoriser le patrimoine culturel, notamment immatériel.

Dans ce cadre, le professeur Karim Ould Nebia de l'université Djilali Liabes de Sidi Bel Abbes a insisté sur la nécessité de renforcer la coopération entre chercheurs et

spécialistes des domaines de la culture et des technologies, afin de mettre en œuvre les techniques d'intelligence artificielle dans l'inventaire et la préservation du patrimoine culturel pour les générations futures.

De son côté, docteur Talha Nouara, de la même université, a mis l'accent sur l'importance de débattre des défis techniques et éthiques liés à la numérisation du patrimoine culturel algérien, tout en encourageant la recherche conjointe entre les secteurs de la culture et de la technologie.

Le Directeur de la Culture et des Arts de la wilaya de Sidi Bel Abbes, Abdelhak Benrahou, a souligné que ce colloque national s'inscrit dans le cadre de l'intégration des technologies modernes dans les efforts de préservation de l'identité culturelle nationale, et reflète l'engagement de l'Algérie à suivre les évolutions dans ce domaine. Les intervenants ont abordé divers axes, tels que " Le patrimoine immatériel et l'intelligence artificielle ", " La numérisation des manuscrits et du legs culturel à travers l'intelligence artificielle " et " Les

défis juridiques et éthiques liés à l'utilisation de l'intelligence artificielle pour la protection du patrimoine ". Ce colloque de deux jours organisé dans la salle de cinéma El-Amarna, est une initiative de la direction de la Culture et des Arts en collaboration avec l'université Djilali Liabes de Sidi Bel Abbes, a vu la participation de chercheurs, d'universitaires, de représentants d'institutions culturelles et artistiques, ainsi que d'experts en intelligence artificielle.

R.C

TÉLÉ

VISION



Sam

21h10



Lassée d'échouer à reconquérir Laurent et de laisser les échecs de sa vie sentimentale rythmer son quotidien, Sam prend la décision de quitter Saint-Paul alors que se profile le crépuscule de la saison estivale.

france.3 Meurtres à...

21h05



La Lieutenant de gendarmerie Sandra Bauer se rend en Alsace où un crime a été commis dans une ancienne mine de potasse.

CANAL+ Cimetière indien

21h09



Adrien parvient à reconstituer le passé de Nicolas. Grâce au témoignage d'une religieuse qui travaille à l'orphelinat, le lieutenant apprend que l'homme a été confié à cet établissement lorsqu'il était enfant.

W9 Sonic 2, le film

23h10



Banni dans l'espace lointain par Sonic, l'impitoyable docteur Robotnik subit un exil forcé sur la planète champignon, sur laquelle des espèces de toutes tailles et de toutes formes poussent en majorité.

TF1 SERIES FILMS Pokémon Détective Pikachu

21h10



Après la mort de sa mère, Tim Goodman est resté vivre chez sa grand-mère, tandis que son père, Harry, a déménagé pour Ryme City, où il exerce le métier de policier.

CANAL+ CINEMA Visions

21h00



Estelle mène une vie en apparence parfaite. Brillante pilote de ligne, elle est mariée à Guillaume, un médecin, avec qui elle vit dans une splendide demeure en bord de mer, mais un jour...

TMC Star Wars Episode IX: L'ascension de Skywalker

21h25



Une rumeur de plus en plus persistante indique que l'empereur Palpatine, alias Dark Sidiuous, serait toujours vivant et plus puissant que jamais.

Steve Harrington: pour Joe Keery : Ça a été un véritable cadeau de jouer ce personnage



Reste associé à Steve Harrington de "Stranger Things" ne fait pas peur à Joe Keery. L'acteur et musicien est reconnaissant de ce que ce rôle lui a apporté.

Interrogé sur le fait d'être associé pendant longtemps à un seul rôle, Joe Keery a répondu en toute franchise que ça ne le dérangeait pas. "Ça a été un véritable cadeau de jouer ce personnage", a déclaré l'Américain de 33 ans.

Et d'ajouter: "Il y a évidemment une partie de moi qui se dit: "Non, je suis plus que ça". Mais je ne sais pas... Je suis plutôt d'accord avec ça." Évoquant ensuite la série dans laquelle il joue depuis 2016, il a parlé d'une "folle aventure qui n'arrive qu'une fois dans une vie".

Malgré ça, celui qui n'a pas compris la fascination autour de ses cheveux semble prêt à tourner la page "Strangers Things" dont la cinquième saison sera la dernière. Mais je pense que maintenant, je me trouve dans une situation privilégiée qui me permet de poursuivre les choses qui m'intéressent vraiment", a conclu l'acteur et musicien.

Joe Keery a débuté en apparaissant dans des spots publicitaires. En 2015, il obtient des rôles dans les séries Chicago Fire, Sirens et Empire. La même année, il joue pour la première fois dans un long métrage, Henry Gamble's Birthday Party de Stephen Cone. À partir de 2016, il obtient un rôle dans Stranger Things, série télévisée créée par Matt et Ross Duffer. Initialement auditionné pour le rôle de Jonathan Byers, il obtient finalement celui de Steve Harrington, personnage récurrent de la saison 1, puis un des personnages principaux depuis la deuxième saison.

En 2020, il obtient le rôle principal dans la comédie horrifique Spree réalisée par Eugene Kotlyarenko. Il y joue Kurt Kunkle, un psychopathe prêt à tout, cherchant la gloire sur les réseaux sociaux.

Quotidien National d'Information
Édité par la SARL NATION EDITION
Capital social de 100 000,00 DA

Directeur général
Omar ATTIA

Directeur de la Publication
Mohamed BOUAZDIA

Impression
Centre : SIA
Est : SIE
Sud : SIA
Ouest : SIO

Distribution
Centre : La Nation
Est : La Nation
Sud : La Nation
Ouest : La Nation

Tous les manuscrits, lettres et tous documents remis à la rédaction ne sont pas rendus et ne peuvent faire l'objet d'une quelconque réclamation

POUR VOTRE PUBLICITE S'ADRESSER A :
L'Entreprise Nationale de communication,
d'Édition et de Publicité »
Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger.
Téléphone: 020 05 20 91 / 020 05 10 42
Fax : 020 05 11 48 / 020 05 13 45 / 020 05 13 77
E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Siège social
03, rue Ali Boumendjel, Square Port-Saïd, CASBAH
Siège de la rédaction
03, rue Ali Boumendjel, Square Port-Saïd, CASBAH
Tél/Fax : 023 46 32 76
Email: lanationquotidien@gmail.com -
Site: www.journal-lanation.com
RIB : BDL 005 00170 4002162000 18

Nombres croisés

	1	2	3	4	5	6
I						
II						
III						
IV						
V						
VI						

HORIZONTALEMENT

I. Cette année-là, on a marché sur la Lune. II. Puissance de 2. Nombre d'années nécessaires aux noces de cristal. III. Longueur en km du fleuve Nil. IV. Département du Puy-de-Dôme. Un petit modèle de la gamme Peugeot. V. Altitude estimée de l'Everest. VI. Nombre de coups à faire pour bien s'amuser. C'est vraiment nul !

VERTICALEMENT

1. Carré de 36. 2. Département du Val-d'Oise. Dernier-né de la gamme Airbus. 3. Un chiffre apocalyptique. Un certain nombre de jours pour faire le tour du monde. 4. Puissance de 5. 5. Indispensable à savoir pour que le courrier arrive à la Rochelle. 6. Marignan !

Grille muette N° 1113

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

Horizontalement

1 Frère pauvre à l'extrême. 2 Mélanges équimoléculaires de deux énantiomères. 3 Présence de propanone dans un liquide jaune ambré. 4 Métal de transition.- Près de Manzano. 5 Siffleur.- Producteur de protéines insecticides. 6 Ville connue pour son pot...- Nation kelossienne. 7 Débonnaire pour l'Astronome.- Bête de Stevenson. 8 Comme le buisson ardent.- Vertisol. 9 Parleriez trop...- Chemises brunes. 10 Constituées d'un mésothélium et d'un tissu conjonctif aréolaire sous-jacent.

Verticalement

1 Pris, ils sont muets. 2 Fait de la science comparative. 3 En chanson ou au tennis.- Verbe de concert. 4 A de gros avantages. 5 Ville de circuit.- Hitler au théâtre, pendu par les pieds! 6 Sénéçons ornementaux au feuillage grisâtre. 7 Le hyacothérium, il y a fort longtemps, par exemple.- De commune à muse nietzschéenne. 8 Digne lui est proche.- Signe artistique de reconnaissance. 9 Sarde ou roumains.- Il fait parfois moins, mais c'est toujours un plus! 10 À-côté, pas du bon côté.

Mots croisés grille N° 1113

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

Horizontalement

1 Presque purificateurs. 2 Ne se mouille pas, au contraire de l'ancre. 3 Accortes.- Unité étrangère. 4 Ont de l'intuition (féminine). 5 ...va sano?- Aller ensemble. 6 Ville togolaise.- H. 7 Se plia un peu.- Lucet au son. 8 Rivière brésilienne.- Souffris. 9 Périodes de chasse au gros gibier... quand vient la fin de l'été. 10 On y fait le plein à Dakar (mais pas à Paris).

Verticalement

1 Tierce dans le milieu. 2 Font de la concurrence loyale. 3 Poète roumain, prisonnier au château des aveugles.- Du 64 au temps anglais. 4 Produit du chancre. 5 Modérera.- L'alpha géorgien. 6 Graisse la laine.- Tapeur guadeloupéen ou piton, réunionnais, par exemple. 7 Uuu ou en cultivent des vertes et des pas mûres!- En noir et blanc ou en Écosse.- Matériau de construction répandu, pas en Italie ou en Italie. 8 Fait une belle jambe, en partie.- Vieille conscience. 9 Inférieur au Supérieur.- Ville des Pouilles. 10 Caresse dans le sens du poil.

Un mort et 200 blessés en 24 heures

Une personne est décédée et 200 autres ont été blessées dans des accidents de la route survenus ces dernières 24 heures à travers le pays, a indiqué, hier, un bilan de la Protection civile. Le bilan le plus lourd à été enregistré au niveau de la wilaya de Relizane avec un décès et deux blessés, suite à une collision entre 02 motocyclettes survenue au lieu-dit "village Belhadj", commune d'Ouarizane, précise la même source.

AIN TOUTA (BATNA)

Démantèlement d'un réseau de dealers

Les éléments de la Gendarmerie nationale à Ain Touta, dans la wilaya de Batna, ont démantelé un réseau criminel de dealers spécialisé dans l'écoulement de psychotropes à proximité des milieux scolaires, a-t-on indiqué, hier, dans un communiqué du groupement de wilaya de corps constitué. Le communiqué a précisé que l'opération a été menée suite à l'exploitation d'informations relatives à un réseau s'adonnant à l'écoulement de psychotropes à proximité des milieux scolaires ayant permis l'arrestation de deux suspects repris de justice écoulant des psychotropes à côté d'un établissement scolaire de la ville d'Ain Touta

et l'identification de trois autres membres du réseau. Pas moins de 93 comprimés psychotropes, 12 grammes de kif traité, 3 armes blanches, un véhicule de tourisme et une somme d'argent issue de ce trafic de 142.000 DA ont été saisis, selon le communiqué. Les suspects arrêtés âgés de 20 et 23 ans seront présentés devant les instances judiciaires territorialement compétentes au terme des procédures légales, a ajouté le même communiqué.

EMIGRATION CLANDESTINE

126 migrants secourus au large de la Libye et de Malte

L'Océan Viking, le navire ambulance affrété par SOS Méditerranée, a secouru 126 personnes au total, lors de deux sauvetages samedi au large de la

Météo

Alger	☀️	26	Tizi Ouzou	☀️	24
Tiaret	☀️	25	Béjaïa	☀️	26
Constantine	☀️	27	Oran	☀️	26

Lundi 28 Avril 2025

LA NATION

COUPE DU MONDE DE GYMNASTIQUE

Kélia Nemour remporte une médaille

La championne olympique algérienne, Kélia Nemour, a remporté, hier, une médaille d'or lors de sa participation à la Coupe du monde de gymnastique qui se déroule en Égypte. Elle a décroché sa médaille d'or dans l'épreuve des barres asymétriques, en obtenant une note de 14.533. La gymnaste algérienne a présenté une pres-

tation remarquable lors de cette finale, ce qui lui a valu la meilleure note du jury et, par conséquent, la médaille d'or. À noter que Kélia Nemour disputera également les finales de la poutre et du sol, ce qui lui laisse de bonnes chances de décrocher d'autres médailles d'or au cours de cette compétition.

EDUCATION NATIONALE

3270 écoles dotées de tablettes électroniques à l'échelle nationale

Pas moins de 3270 écoles ont été dotées de tablettes électroniques à l'échelle nationale, a fait savoir, samedi, le directeur des systèmes d'information au ministère de l'Éducation nationale, Amara Ghalem. Intervenant en marge de la conférence nationale sur "l'évaluation de la transition numérique dans le secteur de l'éducation na-

tionale", dont les travaux se poursuivent pour deux jours, M. Ghalem a déclaré à l'APS que "le ministère avait misé sur l'équipement d'au moins une école par commune à travers le territoire national en tablettes électroniques". Il a ajouté que le ministère compte couvrir "50% des écoles primaires par ces équipements avant la prochaine rentrée scolaire".

AÉROPORT INTERNATIONAL D'ALGER

Ouverture d'une boutique Free shop au niveau

Une boutique Free shop a été ouverte samedi à l'aéroport international Houari Boumediène d'Alger, présentant plusieurs marques nationales et internationales. Dans une déclaration à la presse, le PDG de la Société de gestion des services et infrastructures aéroportuaires d'Alger (SGSIA), Mokhtar Said Mediouni, a affirmé que la superficie totale de ce Free shop, appelé "Horizon", est de 2 400 mètres carrés, ajoutant que la SARL Salvo Grima Group Duty Free Algiers, qui a remporté le contrat d'exploitation du Free shop, a aménagé cet espace "avec une main-d'œuvre algérienne et en utilisant des matériaux locaux". L'exploitation de ce Free shop a commencé aujourd'hui progressivement, l'espace devant être pleinement utilisé d'ici le début du mois de mai prochain, selon les déclarations de M. Mediouni qui a salué les moyens déployés par la société exploitante et son engagement à fournir une structure moderne répondant aux normes internatio-

nales. De son côté, le gérant de la SARL Salvo Grima Group Duty Free Algiers, Mohamed Salah Belhouchet, a affirmé que les derniers produits de marques internationales seront disponibles au Free shop de l'aéroport international d'Alger, ajoutant que la première partie du Free shop, qui a ouvert hier, ne représente que 30 % de la superficie totale. A cet égard, il a expliqué que lorsque la deuxième partie ouvrira, le Free shop sera divisé en plusieurs espaces selon la nature des produits (parfums, cosmétiques, chocolat, jouets, vêtements de luxe, bijoux, ..etc). Par ailleurs, de nombreux voyageurs algériens et étrangers ont exprimé leur satisfaction quant à l'ouverture de ce Free shop, à la qualité des produits, aux prix "compétitifs" et au "bon accueil". Pour rappel, un contrat de location de la superficie du Free shop a été signé en janvier dernier, entre l'aéroport international d'Alger et la SARL Salvo Grima.

PHILATÉLIE

Emission d'un timbre dédié à "La Maqra'a électronique d'Algérie"

Un timbre-poste dédié à "La Maqra'a électronique d'Algérie", doté, pour la première, d'un code QR, a été émis samedi, indique un communiqué du ministère de la Poste et des Télécommunications. L'émission de ce timbre-poste témoigne de "l'engagement ferme de l'Algérie à promouvoir les valeurs de mémorisation et de récitation du Saint Coran, mais aussi à soutenir la transition numérique

au service de l'Islam et du référent religieux national", a précisé la même source. "Pour la première fois de l'histoire de la philatélie algérienne, ce timbre-poste est doté d'un code QR, permettant aux utilisateurs d'accéder directement à la plateforme numérique pour le Coran (<https://maqraa.dz>), relevant du ministère des Affaires religieuses et des Wakfs", a indiqué le communiqué.

UNIVERSITÉ D'ORAN

26 enseignants et professeurs distingués comme professeurs émérites



L'Université d'Oran I Ahmed-Ben Bella a honoré, hier dimanche, 26 enseignants et professeurs hospitalo-universitaires promus au rang de professeurs émérites, lors d'une cérémonie en présence d'un grand nombre d'étudiants et d'enseignants. Il s'agit de 23 enseignants et professeurs hospitalo-universitaires en activité ou à la retraite, issus de diverses facultés dont celles de médecine, sciences exactes et appliquées, sciences de la nature et de la vie, sciences humaines et sciences islamiques, ainsi que trois professeurs décédés de ce même établissement d'enseignement supérieur. A cette occasion, le recteur de l'Université d'Oran I, Amine Abdelmalek,

a déclaré que "cet hommage rendu aux enseignants promus au rang de professeur émérite et professeur hospitalo-universitaire émérite constitue une reconnaissance du parcours remarquable de ces hommes et femmes qui ont formé des générations d'étudiants universitaires sur lesquels le pays compte aujourd'hui dans sa marche vers le développement économique". Il a souligné que le parcours vers l'excellence se construit graduellement, avec un travail constant et une profonde croyance en la valeur de la mission académique, saluant la fidélité de ces enseignants à leurs engagements. "Ces professeurs ont hissé haut le nom de leur université sur la scène scientifique et ont contribué à renfor-

cer son rayonnement", a-t-il souligné. L'adoption du statut spécifique du professeur émérite et du professeur hospitalo-universitaire émérite, selon de l'importance capitale qu'accordent les hautes autorités du pays, à leur tête le président de la République M. Abdelmadjid Tebboune, à l'Université et à la recherche scientifique". De son côté, la professeure Aïcha Derdour, distinguée en tant que professeure émérite et représentante des enseignants honorés, a indiqué que cette distinction représente "une source de motivation pour les nouvelles générations de compétences et les encourage à redoubler d'efforts en vue de l'excellence et de la réussite".

EL BAYADH

Les corps des moudjahidine Sekkoum Laid et Besseddik Ahmed inhumés

Les corps des moudjahids Sekkoum Laid et Besseddik Ahmed, décédés à l'âge de 87 et 90 ans respectivement, ont été inhumés ce dimanche dans la wilaya d'El Bayadh, a indiqué la direction des moudjahidine et ayants droit. Le corps du défunt Sekkoum Laid, né en 1938 dans le village de Deghima (commune d'El Mehara), a été inhumé au cimetière de ce même village. Le re-

gretté moudjahid avait rejoint les rangs de l'Armée de libération nationale en 1959 et avait participé à plusieurs étapes historiques importantes de la glorieuse guerre de libération nationale, selon la même source. Le défunt Besseddik Ahmed, a été inhumé au cimetière Ouled Yahia au chef-lieu de la wilaya. Né en 1935 à El Bayadh, il avait rejoint l'Armée de libération nationale

en 1957. Il fut arrêté par les forces coloniales françaises en 1958 et emprisonné jusqu'en 1961. Il a lui aussi pris part à de nombreuses batailles et embuscades durant la révolution. Suite à ce deuil, le directeur des moudjahidine et des ayants droit de la wilaya d'El Bayadh, Sid Ahmed Trari, a présenté ses condoléances aux familles des deux défunts.